

Queste del saint Graal

Édition numérique interactive du manuscrit Lyon, BM, P.A. 77

Texte établi par Christiane Marchello-Nizia et Alexei Lavrentiev

Lyon, ENS de Lyon, 2018

**Transcription
électronique :**

Base de français médiéval, <http://txm.bfm-corpus.org>

**Sous la responsabilité
de :**

Celine Guillot-Barbance, Alexei Lavrentiev et Serge Heiden [bfm\[at\]ens-lyon.fr](mailto:bfm[at]ens-lyon.fr)

Identifiant du texte : qgraal_cm

**Comment citer ce
texte :**

Queste del saint Graal, édité par Christiane Marchello-Nizia et Alexei Lavrentiev, Lyon, ENS de Lyon, 2019. Publié en ligne par la Base de français médiéval, http://catalog.bfm-corpus.org/qgraal_cm. Dernière révision le 2018-11-30.

Licence :



Texte et suppléments numériques



Apparat critique (introduction, notes, glossaire...)

Table des matières

Introduction.....	4
1. Une édition numérique multi-facette et interactive.....	4
2. Fondements théoriques et techniques de l'édition :.....	5
3. <i>La Queste del saint Graal</i> : présentation et résumé du roman, cycle long et cycle court, origines du graal.....	6
4. Manuscrits, éditions antérieures, choix du manuscrit de base.....	10
4.1. Liste des manuscrits de la <i>Queste del saint Graal</i>	10
4.2. Éditions antérieures.....	13
4.3. Choix du manuscrit de base et du manuscrit complémentaire.....	14
5. Principes de transcription : version normalisée de l'édition.....	16
5.1. Fidélité maximale au manuscrit.....	16
5.2. Changements apportés dans l'édition normalisée : lettres ramistes, cédille, et accent, point ou tréma sur la voyelle.....	18
5.3. Résolution des abréviations.....	20
5.4. Délimitation des mots : agglutinations et dégroupage.....	23
5.5. Corrections éditoriales intégrées dans l'édition normalisée.....	25
5.6. Corrections sribales.....	27
5.7. Conservation d'hapax et de formes non attestées ailleurs.....	28
5.8. Usage des majuscules.....	28
5.9. Ponctuation : fidélité et ajouts.....	29
5.10. Structuration du texte par des lettres ornées et rubriquées petites et grandes... ..	30
5.11. Le discours direct et les trois niveaux d'enchâssement de discours.....	31
6. Versions diplomatique et facsimilaire.....	32
6.1. Transcription diplomatique.....	32
6.2. Transcription facsimilaire.....	33
7. La langue du ou des copiste(s).....	35
7.1. Traits dialectaux.....	35

7.2. Déclinaison : formes et usages.....	35
7.3. Nominalisation d'infinitifs.....	37
7.4. Quelques traits de la morphologie du verbe en cours de changement.....	37
7.5. La forme si/s'i.....	37
7.6 Morpho-syntaxe des pronoms personnels, relatifs, interrogatifs.....	37
7.7. Négation.....	38
Bibliographie.....	39
Éditions antérieures et reproductions de manuscrits de la <i>Queste del saint Graal</i> (dans l'ordre chronologique).....	39
Études sur les procédures d'édition, d'annotation, sur la tradition manuscrite, sur la langue.....	40
Annexes.....	42
Annexe 1. Liste des mots (formes) contenant une barre de nasalité.....	42
Annexe 2. Graphies des noms propres : abréviations et déclinaison.....	45
Annexe 3. Graphies et abréviations de sire, sires, signor.....	48
Annexe 4. Liste des marques d'abréviation utilisées dans le manuscrit K.....	49
Annexe 5. Tableau récapitulatif des formes en cours de figement dans le manuscrit K (13 ^e siècle).....	50
Annexe 6. Tableau synthétique des trois versions de la transcription.....	53
Texte	
Version normalisée.....	55
Version diplomatique.....	324
Version facsimilaire.....	593
Traduction en français moderne.....	604
Glossaire.....	772
Index des noms propres.....	785

INTRODUCTION

par Christiane Marchello-Nizia avec la collaboration d'Alexei Lavrentiev

1. Une édition numérique multi-facette et interactive

La *Queste del saint Graal* est un roman écrit il y a huit siècles, vers 1225-1230, par un auteur inconnu, dans la langue française de l'époque (ancien français). C'est l'un des plus anciens romans en prose du Moyen Âge, et l'un des plus célèbres. Cette édition électronique offre aux lecteurs, aux chercheurs, aux étudiants, un texte philologiquement fiable et stable, accompagné d'un moteur de recherche facilitant des usages très diversifiés.

Cette édition est fondée sur un manuscrit de base, le ms. K conservé à Lyon, et qui a été copié au 13^e siècle (Lyon, Bibliothèque municipale, Palais des arts 77, fol. 160a-224d) ; il est l'un des plus anciens sans doute des 52 manuscrits qui nous sont parvenus de ce roman. Notre but est de procurer une version du texte reconnue comme fiable, sous la forme la plus fidèle possible au texte offert par le manuscrit ; nous pouvons accéder ainsi à une version telle qu'elle a été lue, écoutée, recopiée sans doute au 13^e siècle : à une version usagée en quelque sorte (Marchello-Nizia *et al.* 2015).

De ce texte nous fournissons trois transcriptions : une édition du texte telle qu'on a coutume d'en présenter pour les textes anciens, qui offre toutes les garanties philologiques de respect du texte mais en facilite l'accès au lecteur moderne ; et deux autres, bien plus fidèles à la forme originelle du manuscrit, plutôt destinées à des spécialistes.

En cas de consultation en ligne, un affichage en deux colonnes permet de visionner côte à côte deux des cinq versions du texte (édition normalisée, transcriptions diplomatique ou facsimilaire, traduction, photographie du manuscrit) : on peut ainsi comparer par exemple la photo du manuscrit et son édition normalisée, ou bien l'édition et sa traduction, ou bien deux transcriptions différentes, etc. Une édition imprimable, au format PDF, est proposée au téléchargement. Les différentes versions du texte (à l'exception des images du manuscrit) y sont données l'une à la suite de l'autre.

Enfin, les requêtes sur des mots, des expressions, des catégories grammaticales, sont possibles grâce à un balisage adéquat (XML suivant les recommandations de la *Text Encoding Initiative*, voir TEI Consortium 2016) et à un étiquetage morphologique.

2. Fondements théoriques et techniques de l'édition :

La philologie numérique, les trois versions de l'édition, l'affichage multi-facette en deux colonnes, le balisage XML-TEI

La philologie numérique est une discipline jeune (deux ou trois décennies, voir Robinson 2006), encore « en travail », qui pour l'instant reste ouverte. Fondée sur les technologies numériques, elle offre des possibilités nombreuses et variées. Elle permet en particulier de réaliser diverses sortes d'édition de texte, qu'elles soient « reconstructivistes » (ou « lachmaniennes ») ou fidèles à un manuscrit de base (« bédieristes », et plus ou moins « conservatrices ») – et peut-être, à terme, pourra-t-on concevoir la possibilité d'une édition modulaire qui allierait ces deux aspects (Buzzetti et McGann 2006).

La philologie classique avait pour but de retrouver ou recomposer une hypothétique version originelle du texte de l'auteur – le manuscrit O, ou du texte prototypique – le manuscrit Ω , ancêtre des versions conservées, celui placé par Pauphilet au sommet de son stemma des manuscrits de la *Queste* (1921 : p. xxii). À travers l'apparat critique qui l'accompagne nécessairement, la pratique reconstructionniste peut éclairer l'histoire du texte, par les vues ponctuelles qu'elle offre sur les divers états de ses copies.

Au début du 20^e siècle, des éditeurs ont poursuivi cette même quête des origines, mais par une voie différente, à travers l'étude approfondie d'un état donné de l'histoire du texte, en suivant un manuscrit de base, et en l'améliorant quelque peu au besoin, soit à l'aide d'autres manuscrits plus complets et plus satisfaisants, soit grâce à la connaissance qu'ils avaient de la grammaire de l'époque (à la manière de Bédier et de ses successeurs). Plusieurs décennies plus tard la Nouvelle philologie (ou *New Philology*) a mis l'accent sur la variation intrinsèque liée à la tradition manuscrite de texte médiéval, qui est l'une de ses spécificités : tout manuscrit est une version spécifique, différente des autres, et un texte est, au total, la résultante de cette mouvance textuelle (selon l'expression de Peter Zumthor) propre au Moyen Âge.

Notre choix d'édition s'inscrit dans la suite de ces réflexions, et plus largement dans une perspective « bédieriste ». Le but de notre édition est en effet de procurer l'accès à une version du roman telle qu'elle a circulé environ un demi-siècle après la date supposée de sa composition, telle que les contemporains du scribe qui l'a copié y ont eu accès, telle qu'ils l'ont lue et comprise : en un mot, à ce que nous nommons une version usagée du texte. Pour reprendre une expression de Frédéric Duval, il s'agit de procurer un « instantané » d'un moment de l'histoire du texte, à travers l'une de ses copies.

Les développements techniques font que désormais la spécificité de chacun des manuscrits est accessible dans la profondeur de ses détails. Cette spécificité est en outre calculable, grâce à un outil de requête performant (logiciel TXM), et à des concordances affichables en même temps que le manuscrit et l'une ou l'autre des versions de l'édition. C'est tout cela, et bien d'autres possibilités encore, que permet ce que nous nommons l'affichage multi-facette. D'une certaine façon, nous avons poussé à son terme la démarche bédieriste, en donnant accès à la variance interne du texte médiéval, et en nous préparant ainsi à accéder à sa mouvance externe, puisque à terme on peut imaginer d'éditer ainsi, pour les comparer, les différentes versions de la même œuvre.

C'est la prochaine étape : plusieurs éditions de la *Queste del saint Graal* ont été réalisées sur des manuscrits différents de la fin du 13^e siècle, peut-être seront-elles bientôt accessibles sous forme numérisée. Il serait alors possible d'une part de reconsidérer le stemma actuel en calculant la parenté de ces manuscrits, et d'autre part d'élaborer une édition critique approfondie.

L'édition est présentée ici sous une triple forme : 1) une édition normalisée, respecte les règles traditionnelles afin de donner un texte facilement lisible ; les graphies y ont été normalisées dans des limites réduites et définies, et la ponctuation presque intégralement respectée ; 2) la version diplomatique reste bien plus proche du manuscrit (pas de distinction entre *-i-* et *-j-* ou entre *-u-* et *-v-*, pas de tréma ni de cédille, et uniquement la ponctuation et les majuscules présentes dans le manuscrit) ; 3) la version facsimilaire, imitative, tente de restituer les principales particularités graphiques du manuscrit (marques d'abréviation, variantes calligraphiques des lettres, signes de ponctuation originaux, respect du regroupement des mots du copiste). En outre, chacune des trois versions de cette édition multi-niveau peut s'afficher dans un mode bi-colonnes, permettant de juxtaposer chacune des versions avec une autre, ou avec les photographies du manuscrit ou la traduction.

3. *La Queste del saint Graal* : présentation et résumé du roman, cycle long et cycle court, origines du graal

La *Queste del saint Graal* est un roman en prose écrit dans la première moitié du 13^e siècle, entre 1215 et 1230 (Bogdanow 2006 : p. 5), et plus précisément sans doute vers 1225-1230 (Poirion et Walter 2001 : p. xxi ; Poirion, Walter et Gros 2009 : p. 1554). Nous n'en connaissons pas l'auteur ; la fin du texte l'attribue à Maître Gautier Map, voici en quels termes (texte du ms. Z, Paris, BnF, nouv. acq. fr. 1119, fol. 191d) :

Quant il orent mengié a cort li rois fist avant venir les clers qui metoient en escrit les aventures au chevaliers de laienz et quant Boorz ot contees les aventures del seint Graal

telles com il les avoit veues si furent mises [en] escrit et gardees en l'almiere de Salebieres dont mestre Gautier Map les trest a fere son livre del seint Graal por l'amor del roi Henri son seignor qui fist l'estoire translater de latin em françois. Si se test atant li contes que plus n'en dit des aventures del seint Graal.

Quand le repas fut terminé à la cour, le roi fit venir les clercs qui mettaient par écrit les aventures des chevaliers du lieu. Et quand Bohort eut conté les aventures du saint Graal telles qu'il les avaient vues, elles furent mises par écrit et conservées dans l'armoire aux livres de Salisbury. C'est là que Maître Gautier Map les prit pour écrire son livre du saint Graal pour l'amour du roi Henri son seigneur, qui fit traduire l'histoire de latin en français. Sur ce le conte se tait, et n'ajoute plus rien sur les aventures du saint Graal.

Dans cette fiction d'attribution, le roman se présente comme la traduction en français, ordonnée par le roi Henri II d'Angleterre qui régna de 1154 à 1189, d'une version en latin ; ce texte latin serait donc celui écrit par Gautier Map à partir des notes prises par les clercs d'Arthur lors du récit fait par Bohort à son retour de la quête. Gautier Map (1130/1135-1210) a réellement existé. C'était un ecclésiastique et écrivain anglais qui a vécu à la cour du roi Henri II Plantagenêt. Beaucoup d'œuvres lui ont été attribuées, il a en tout cas écrit en latin un récit intitulé *De nugis curialium* (*Des sottises de la Cour*). L'attribution de la *Queste* à Gautier Map est sans doute fantaisiste : l'entrée du graal dans la littérature est généralement attribuée à Chrétien de Troyes (*Le Conte du graal*). Gautier Map servirait en quelque sorte de caution britannique à ce récit composé en France, mais dont l'action est censée se passer en Angleterre, en Cornouailles, où l'on situait le royaume imaginaire du roi Arthur. Roman d'initiation, la *Queste del saint Graal*, également nommée *Les Aventures du saint Graal*, est la forme la plus abstraite, la plus spirituelle, du mythe du graal tel que l'avaient déjà raconté Chrétien de Troyes dans *Le Conte du graal* (composé entre 1181 et 1190), puis Robert de Boron dans *L'Estoire del saint Graal* en vers (composé entre 1191 et 1212 sans doute : Bogdanow 2006 : p. 10) et sa version en prose, où, pour la première fois, le graal est mis en relation avec la Cène et la religion chrétienne. Tel qu'il apparaît au 13^e siècle dans cette nouvelle version, le roman tend à répondre aux questions et aux aspirations essentielles d'une caste noble à la recherche de son salut, mais il est aussi une tentative pour convertir aux idées religieuses nouvelles et à la rigueur cistercienne les chevaliers plongés dans la recherche d'une gloire toute matérielle.

Comme de nombreux récits médiévaux, le récit commence le jour de la Pentecôte. Les chevaliers sont réunis à la cour du roi Arthur, autour de la Table ronde. Arrive un très jeune et très beau chevalier, Galaad – on n'apprendra son nom que plus tard –, celui à qui est destinée une place spéciale à la Table ronde, le Siège périlleux. Alors que tous les chevaliers sont assis

pour le repas, le graal apparait, voilé, rassasiant mystérieusement chacun selon son désir. Lorsqu'il disparaît, Gauvain, le plus brillant des neveux du roi et le plus mondain des chevaliers de la cour, se déclare prêt à partir à sa recherche, et invite les autres à faire de même. La quête du graal est lancée : cent cinquante chevaliers partiront, dont bien peu reviendront. Cette longue quête aura pour résultat d'établir une hiérarchie entre les chevaliers de la Table ronde : seul le meilleur verra le graal, seuls les plus purs l'approcheront. Le roman se centre sur la quête des plus valeureux parmi les chevaliers (Galaad, Perceval, Bohort, Lancelot, Gauvain et Yvain), et sur leurs aventures croisées à travers la Forêt Gaste, la forêt déserte et magique propice aux aventures. Dieu leur envoie des aventures, des signes, des songes prémonitoires ou explicatifs, tout cela contribue peu à peu à établir une nouvelle hiérarchie entre eux : à la chevalerie terrestre va succéder la chevalerie céleste. Plusieurs d'entre eux parviendront ainsi au château du graal et en Terre sainte. Gauvain, trop sensible à la gloire et aux amours d'ici-bas, ne peut accéder au mystère du graal. Lancelot ne peut qu'entrevoir le graal, et il est aussitôt plongé dans une sorte de paralysie : son amour coupable pour Guenièvre, épouse du roi Arthur, l'empêche d'accéder au monde divin. Tous deux reviendront à la cour d'Arthur. Bohort et Perceval resteront jusqu'au bout les compagnons de Galaad. Mais seul Galaad, le pur, le parfait, accèdera à la vision du graal, à Sarras en Terre sainte où ils ont enfin abordé dans le navire construit jadis par le roi Salomon, et où se perpétue la liturgie du graal. Mais on ne survit pas à une telle vision : Galaad demande à Dieu de quitter cette terre. Perceval à son tour mourra. Bohort reviendra à la cour du roi Arthur, c'est lui qui racontera à un clerc chargé de les mettre par écrit les aventures de la quête du saint graal.

La *Queste del saint Graal* fait partie d'un vaste ensemble de cinq romans consacrés au roi Arthur et à ses ancêtres, à l'enchanteur Merlin, aux chevaliers de la Table ronde. On trouve successivement dans ces romans le récit de la naissance d'Arthur et de ses premières aventures (*Merlin*), des aventures de Lancelot, de ses exploits et de ses amours avec la reine Guenièvre (*Lancelot*), de la quête du graal (*Queste del saint Graal*), et finalement de la disparition du monde arthurien avec la mort du roi Arthur blessé dans un combat contre son fils incestueux qu'il tue (*Mort du roi Arthur*). En tête de cet ensemble a été placé, sans doute un peu plus tard, un récit des origines du graal, qui serait le récipient dans lequel un contemporain de Jésus, Joseph d'Arimathie, aurait recueilli le sang du Christ sur la croix (*L'Estoire del saint Graal* ou *Joseph d'Arimathie*).

Ces romans, composés entre 1215 et 1240, sont regroupés de deux façons : soit en un sous-ensemble formé par les trois romans *Lancelot*, la *Queste del saint Graal* et la *Mort le roi Artu*, que l'on nomme le cycle du Lancelot-Graal ; soit en un ensemble plus vaste qui regroupe les cinq romans, que l'on nomme le Cycle de la Vulgate, et qui se trouve dans huit manuscrits

seulement. Ces récits enchaînés se sont constitués par étapes successives, et sans doute les deux romans initiaux, *Joseph d'Armathie* (ou *L'Estoire del saint Graal*) et *Merlin* avec sa suite (*Les Premiers Faits du roi Arthur*), ont-ils été composés après les trois autres. Par ailleurs, dès le 13^e siècle, une version amplifiée a commencé à circuler, où d'une part le récit est poussé plus loin, jusqu'à la mort de la reine Guenièvre, et où d'autre part se sont ajoutés des éléments venant de la version en prose des aventures de Tristan et Yseut.

Le récipient aux pouvoirs surnaturels qui est au centre de la *Queste del saint Graal* a fait l'objet de bien des questions et des recherches. Le mot « graal » (*gradalis* en latin) est attesté au 12^e siècle avec le sens d'écuelle, plat. En français, le mot apparaît dans certaines versions d'un roman écrit vers 1160, *Le Roman d'Alexandre*, et il y désigne un plat dans lequel on mange : *Ersoir mangai o toi a ton graal* (v. 618 de l'édition M. S. La Du, 1937 : « Hier soir j'ai mangé avec toi dans ton plat », Bogdanow 2006 : p. 6). Une vingtaine d'années plus tard, Chrétien de Troyes, dans le *Conte du Graal*, a initié la transformation en nommant graal un récipient mystérieux contenant une hostie capable de rassasier un homme pendant des années. C'est Robert de Boron qui, quelques années plus tard, christianisera le graal en en faisant un récipient qui figurait lors de la Cène, dernier repas de Jésus en compagnie de ses disciples, et dans lequel par la suite Joseph d'Armathie aurait recueilli le sang du Christ mourant sur la croix. Mais dans la *Queste* il s'agit d'un objet mystérieux, une sorte de calice, quasi abstrait, qui jamais n'est décrit : dès le début du roman, il est annoncé et vient à la cour d'Arthur pour nourrir ses chevaliers – tous ses chevaliers, les bons comme les mauvais (ms. K, fol. 163b-163c) :

... lors entra laienz li sainz Graaux coverz d'un blanc samit, mes il n'i ot onques nul qui poïst veoir qui le portoit. Si entra par le grant huis dou palais, et maintenant qu'il i fu entrez fu li palais raempliz de si bones oudors et toutes les espices terriennes i fussent expandues, et il ala parmi le palais tot entor les dois d'une part et d'autre, et tout ainsi com il trespassoit par devant les tables estoient eles maintenant raemplies endroit chascun siege de tel viande come chascuns desirroït. Et quant tuit furent servi li un et li autre li sainz Graaux s'en parti tantost qu'il ne soient qu'il pot estre devenuz. Ne ne virent quel part il torna,...

[§ 20] ... Alors le saint Graal fit son entrée, recouvert d'un tissu de soie blanche, mais personne ne put voir qui le portait. Il entra par la porte principale de la salle d'apparat, et dès qu'il fut entré, la salle fut remplie d'odeurs délicieuses, comme si toutes les épices de la terre y avaient été répandues, et il avança à travers la salle en faisant le tour de toutes les tables, et au fur et à mesure qu'il passait auprès des tables elles se trouvaient aussitôt garnies devant chaque siège du mets que chacun désirait. Et quand tous furent servis, le saint Graal disparut

immédiatement, de sorte qu'ils ne purent savoir ce qu'il était devenu. Et ils ne virent pas de quel côté il se dirigea...

4. Manuscrits, éditions antérieures, choix du manuscrit de base

4.1. Liste des manuscrits de la *Queste del saint Graal*

Une cinquantaine de manuscrits contenant la *Queste del saint Graal* sont actuellement recensés (Bogdanow 2006 : p. 44) : 52 au total sont actuellement recensés, en comptant les manuscrits fragmentaires.

C'est le premier éditeur de l'ensemble du cycle de la Vulgate, Henry Oskar Sommer, qui au début du siècle dernier, en 1906, a réalisé un premier dénombrement des manuscrits de la *Queste del saint Graal* (*The Vulgate Version of the Arthurian Romances...*, t. I, p. xxxi sq.). Une quinzaine d'années plus tard, en 1921, dans son étude sur *La Tradition manuscrite et l'établissement du texte de la Queste del saint Graal* (dans les *Études sur la Queste del saint Graal*, 1921 : p. v-xxiv), Albert Pauphilet en a donné une liste plus complète : on ne connaissait alors que 39 manuscrits. Il avait désigné presque chacun des manuscrits recensés par une lettre majuscule – seuls ceux identifiés comme le résultat de compilations n'avaient pas été siglés ainsi. Puis, en comparant les versions données par ces manuscrits d'un même épisode crucial, celui de l'Arbre de vie, il avait pu, en les regroupant par ressemblances et différences, discerner deux grandes familles : α et β , elles-mêmes scindées en sous-groupes. Pour effectuer ces regroupements, il s'est appuyé soit sur des leçons communes de certains épisodes qui ne se retrouvent que dans certains manuscrits, soit sur l'omission de certains passages, soit sur ce que l'on nomme les fautes communes, commises sans doute à l'origine par un scribe, et que la tradition a conservées de copie en copie, de génération de manuscrits en génération de manuscrits. Cette démarche lui a permis d'élaborer un stemma (1921 : p. xxii) que ses successeurs, s'ils l'ont précisé, n'ont pas remis en cause.

Depuis le recensement de Pauphilet, une douzaine de manuscrits supplémentaires comportant la *Queste* ont été identifiés, en particulier grâce aux recherches de Fanni Bogdanow (1993 ; 2006 : p. 44-46), qui a en outre affiné le classement en sous-groupes. Le *Dictionnaire étymologique de l'ancien français* (DEAF) en a enregistré au fur et à mesure les références, les caractéristiques, les éditions.

La plupart des manuscrits de la liste ci-dessous appartenant à la famille α , nous signalons uniquement les manuscrits de la famille β (13 au total). Des travaux plus récents sur la comparaison des manuscrits ont mis en évidence des parentés nouvelles, et certains manuscrits ont été nommés différemment, de façon à rendre compte de ces relations : nous

avons donné d'une part la lettre choisie par Pauphilet, d'autre part la lettre plus récente (exemple : manuscrit C/V1). Nous avons classé ces manuscrits selon la ville où ils sont conservés actuellement, puis suivant le numéro de leur cote. Nous avons précisé, chaque fois que possible, d'une part la date (parfois approximative ou simplement le siècle) de leur copie, ainsi que le dialecte du manuscrit ; nous nous sommes appuyés essentiellement sur les indications données par le *Complément bibliographique* du DEAF (SgraalIVQuesteP), précisées parfois par des remarques de Frankwalt Möhren (communications personnelles).

Amsterdam : 1

Bibliotheca Philosophica Hermetica, ms. 1 (ancien Cheltenham Phillipps 3630/1045/1047 ?), daté de 1301, Flandre.

Berkeley : 1

University of California – Berkeley, Bancroft Library, ms. UCB 073 (souvent dénommé Bancroft 73) (ancien Cheltenham Phillipps 4377, acheté en 1965) (ms. Ba), famille β , 3^e tiers 13^e siècle, faibles traits picards (Artois) (voir Bogdanow 1996).

Bonn : 1

Universitäts und Landesbibliothek, S 526 (ms. B) (fol. 406a-443c), daté de 1286 (cycle complet) (voir *Le Livre du Graal*, t. III, édition Poirion, Walter, Gros, 2009, p. 1582).

Bordeaux : 1

Archives départementales de la Gironde, ms. 1, pièce 6, fin du 13^e siècle (voir Bogdanow 1970, *Romania* 91, p. 554-556), fragment.

Bruxelles : 1

Bibliothèque royale 9627-9628, milieu 13^e siècle.

Cologny : 2

Bibliothèque Bodmer, Cod. Bodmer 105, 3^e quart 15^e siècle.

Bibliothèque Bodmer, Cod. Bodmer 147 (ancien Cheltenham Phillipps 1046) (fol. 291a-344b), fin 13^e siècle, faibles traits picards (voir Bogdanow 1991, p. 172 et Vielliard 1975, p. 46-60).

Florence : 1

Biblioteca Medicea Laurenziana (ex-Ashburnham 48), ms. 121 (ms. V11), famille β , 1319.

Giessen : 1

Universitätsbibliothek, ms. 93-94, 15^e siècle.

Londres : 5

British Library, Royal 14 E. III (ms. S/L1) (fol. 89-139), début 14^e siècle.

British Library, Royal 19 C. XIII (ms. L2), fin 13^e siècle.

British Library, Royal 20 C. VI: ca. 1283, Angleterre.

British Library, Add. 10294 (ms. S'/L): probablement 1316 (nouveau style), picard.

British Library, Add. 17443, fin 13^e siècle.

Lyon : 1

Bibliothèque municipale, Palais des Arts 77 (ms. K) (fol. 160a-224d), fin 13^e siècle (cycle court), traits légers du Nord.

Manchester: 1

Manchester University, John Rylands Library, fr. 1 (fol. 182-204), début 14^e siècle.

New Haven: 1

Yale University, Beinecke Library, ms. 229 (ancien Cheltenham Phillipps 130) (fol. 187a-272d), 3^e tiers 13^e siècle, Artois.

New York : 1

Pierpont Morgan Library, M. 38 (comme le ms. Arsenal 3350, donne une rédaction abrégée de l'ensemble du cycle de la Vulgate, et donc de la *Queste* : voir Woledge 1954, p. 53 ; merci à F. Bogdanow pour cette communication personnelle), 1479, Flandre.

Oxford: 6

Bodleian Library, ms. Rawlinson D. 899, premier tiers 14^e siècle.

Bodleian Library, ms. Rawlinson D. 874 (ms. O), famille β (pour les deux premiers tiers, le dernier tiers est la version Post-Vulgate), fin 14^e siècle, Italie.

Bodleian Library, Digby 223, ca. 1295.

Bodleian Library, Add. A 268 (O1), fragment, famille β , 14^e siècle (15^e siècle pour le reste du manuscrit) (Bogdanow 1977 : p. 146-167).

Bodleian Library, Douce 199, fragment, famille β , ca. 1325.

Bodleian Library, Douce 379, fragment, famille β , 14^e siècle, Italie.

Paris, BnF, Département des manuscrits : 21

BnF, fr. 98 (ms. M) (fol. 636-685), 15^e siècle.

BnF, fr. 110 (ms. P) (fol. 405-440), fin 13^e siècle (cycle complet).

BnF, fr. 111 (ms. Q) (fol. 236-268), ca. 1485.

BnF, fr. 112 (compilation) (ms. S) (fol. 1-182), daté de 1470, picard.

BnF, fr. 116 (ms. N/S1) (fol. 11-677), fin 15^e siècle.

BnF, fr. 120 (ms. O/V) (fol. 522-564), famille β , fin 14^e siècle.

BnF, fr. 122 (ms. L) (fol. 219-272), daté de 1345 (nouveau style), picard (Tournai).

BnF, fr. 123 (fol. 197-228), 14^e siècle.

BnF, fr. 339 (ms. A/V5) (fol. 231-263), famille β , 2^e moitié 13^e siècle.

BnF, fr. 342 (ms. D/V6) (fol. 58-150), famille β , daté de 1274, picard septentrional.

BnF, fr. 343 (ms. B/N) (fol. 1-105), famille β (pour les deux premiers tiers ; le dernier tiers est la version Post-Vulgate), 14^e siècle (manuscrit jumeau de Oxford Bodleian Rawlinson D. 874) ; ca. 1385, Italie septentrionale.

BnF, fr. 344 (ms. R) (fol. 476-517), fin 13^e siècle, Est.

BnF, fr. 751 (ms. V) (fol. 351-415), milieu 13^e siècle.

BnF, fr. 768 (ms. B) (fol. 178-199), 14^e siècle.

BnF, fr. 771 (ms. X) (fol. 145-206), milieu 13^e siècle.

BnF, fr. 1422-1423-1424 (ms. Y/P4), ca. 1295, picard (cycle complet).

BnF, fr. 12573 (ms. T) (fol. 182-256), fin 13^e siècle.

BnF, fr. 12580 (ms. U), fin 13^e siècle.

BnF, fr. 12581 (ms. C/V1) (fol. 1-83), famille β (pour les deux premiers tiers), (avant) 1284, Franche-Comté.

BnF, fr. 25520 (ms. U') (fol. 1-176), fin 13^e siècle.

BnF, nouv. acq. fr. 1119 (ms. Z) (fol. 138-191), 13^e siècle.

Paris, BnF, bibliothèque de l'Arsenal : 5

Bibliothèque de l'Arsenal 3347 (ms. Aa), fin 13^e siècle, Franche-Comté.

Bibliothèque de l'Arsenal 3350, 2^e moitié 15^e siècle. (donne une rédaction abrégée de l'ensemble du cycle de la Vulgate, et donc de la *Queste* : voir Bogdanow 1955).

Bibliothèque de l'Arsenal 3479-3480 (ms. Ac/Va), famille β , début 15^e siècle.

Bibliothèque de l'Arsenal 3482 (ms. Ad), milieu 14^e siècle.

Bibliothèque de l'Arsenal 5218 (ms. Ab), 1351, Tournai.

Ravenne : 1

Bibliothèque Classense, ms. 454 (ms. V3 / Ra), famille β , début 14^e siècle, Italie.

Udine : 1

Bibliothèque Arcivescovile, ms. 177 (ms. V4), famille β , fin 13^e siècle, franco-italien.

4.2. Éditions antérieures

(Les références sont données dans la Bibliographie.)

Les éditions antérieures de la *Queste del saint Graal* sont des éditions imprimées. On en a recensé huit. Les premières éditions sont celle donnée par Furnivall au 19^e siècle (1864), puis surtout celle de Sommer qui procure l'ensemble du cycle (1906-1916, réimprimée en 1969 et 1979) ; ces deux éditions sont fondées sur des manuscrits de la British Library (famille α).

L'édition d'Albert Pauphilet (1923, maintes fois réimprimée) se fonde sur le groupe de manuscrits parents K, R et Z (famille α), le manuscrit de Lyon K servant en fait de manuscrit de base à cause de la régularité de ses graphies. L'éditeur expose le choix de ses manuscrits de base, ainsi que de ses manuscrits de complément et de contrôle (mss A, D, S, S', Ad) aux p. VII-VIII de l'Introduction à son édition (1923), résumant les p. XXIV-XXX de ses Études (1921). Soulignons que Pauphilet ne note à propos du manuscrit K que « la perte d'un feuillet à la fin de K » (1921 : p. XXVIII). Or ce manuscrit se trouve actuellement amputé d'une partie de son premier folio (fol. 160a, une peinture découpée sans doute), et à la fin ce sont plusieurs folios qui ont été perdus. Ces disparitions auraient-elles eu lieu après le moment où il a copié ce manuscrit ?

Le texte fourni par Roberto Vattori et al. (1990) est une transcription et traduction de la reproduction photographique du manuscrit d'Udine (famille β).

L'édition (avec la traduction d'Anne Berrie) procurée récemment par Fanni Bogdanow (2006) se fonde sur le manuscrit de la Bancroft Library (famille β), qui est devenu consultable seulement en 1965¹, et elle le corrige ou le complète par les manuscrits de la même famille β .

Plus récente encore, l'édition (avec traduction) procurée par Gérard Gros (2009) suit le manuscrit de Bonn (B) (famille α), avec comme manuscrit de contrôle celui de Paris, BnF, fr. 110 (P), le manuscrit Paris, BnF, fr. 1422 (P4) servant ponctuellement de complément (Poirion, Walter 2009 : p. 1582).

L'édition du manuscrit de Yale (famille α), préparée sous la direction d'E. M. Willingham (2012), est parue chez Brepols.

Enfin, une édition du manuscrit Paris, BnF, fr. 339, a été présentée comme thèse de doctorat par Catherine Scubla. Cette thèse n'est actuellement consultable que sur place, à la bibliothèque de la Maison de la recherche de l'université de la Sorbonne.

4.3. Choix du manuscrit de base et du manuscrit complémentaire

L'édition présentée ici se veut un reflet le plus proche possible d'une version du texte ayant réellement circulé, d'une version « usagée ». Chaque manuscrit est un témoin de la langue et de la conception des textes de l'époque où il a été copié. Une fois un manuscrit de base sélectionné, le but de cette édition est d'en procurer le reflet le plus fidèle possible, en respectant ses graphies, sa ponctuation, et son texte.

¹Voir *La Quête du Saint-Graal, roman en prose du XIII^e siècle*, texte établi et présenté par F. Bogdanow, p. 44-46 et note 5 de la p. 45. Quelque temps avant son édition de 2006, F. Bogdanow avait édité la version Post-Vulgate de la *Queste* et de la *Mort Artu* (cinq volumes, 1991-2001).

Le manuscrit de base choisi est le manuscrit K, conservé à Lyon et dont la cote est Lyon, BM, Palais des Arts 77. La *Queste del saint Graal* se trouve aux folios 160 recto à 224 verso de ce manuscrit copié au 13^e siècle. On connaît en partie l'histoire de ce manuscrit ; un ex-libris livre le nom de l'un de ses anciens possesseurs : Petrus Adamoli, de Lyon (Baumgartner 2007 : p. 12) ; après avoir appartenu au fonds de la bibliothèque du Palais des Arts (ou de l'Académie) de Lyon, il se trouve actuellement à la Bibliothèque municipale de Lyon (la Part-Dieu), au département du Fonds ancien. Outre la *Queste del saint Graal*, ce manuscrit de 263 folios contient deux autres textes du Cycle du Lancelot-Graal : l'*Agravain* (partie finale du *Lancelot*, aux fol. 1 à 159v), puis la *Queste*, et enfin la *Mort le roi Artu* (fol. 225r à 263r). Cet ensemble correspond à la seconde moitié du Cycle total, qui va de la fin du *Lancelot*, où se préparent et se mettent en place les éléments du Graal, jusqu'à la disparition du monde arthurien décrite dans la *Mort le roi Artu*. Un curieux hasard a fait que dans ce manuscrit, ces trois romans sont tous trois incomplets de leur début, et parfois de leur fin.

Le manuscrit K a sans doute été copié à la fin du 13^e siècle, peut-être même plus tôt. Il est très bien graphié et très soigné. Le texte est copié sur deux colonnes par page, de quarante lignes chacune. Au vu de certaines habitudes dans les graphies et la ponctuation, et d'une régularité caractéristique dans la manière de couper les mots en fin de ligne, il semblerait que la *Queste* ait eu un copiste unique. Le texte ayant été amputé de son début sans doute par le découpage d'une grande miniature, et de sa fin sans doute par la perte d'un cahier, pour compléter le texte nous avons eu recours au manuscrit Z (Paris, BnF, nouv. acq. fr. 1119), très proche du manuscrit K ; ce manuscrit est également utilisé pour corriger les erreurs manifestes de K ; toutes ces interventions sont signalées. Le récit de la *Queste* est scandé dans le manuscrit K par des lettres majuscules coloriées alternativement en rouge et en bleu, des lettrines, de deux tailles différentes : les plus grandes qui s'étalent sur la hauteur de six lignes, indiquent de grandes articulations du récit ; les autres, bien plus nombreuses, et dont la hauteur correspond généralement à deux lignes, marquent l'équivalent de nos paragraphes (349 au total, voir section 5.10). Nous avons suivi la structuration indiquée par les lettrines, grandes ou petites, de ce manuscrit, et nous avons introduit des numéros pour ces paragraphes. Il faut cependant souligner que, même si un bon nombre de ces majuscules rubriquées se retrouvent dans de nombreuses copies, il semble qu'il n'existe pas deux manuscrits présentant exactement la même structuration.

L'édition de Pauphilet (1923) a servi pendant longtemps de texte de référence, et a été sans cesse rééditée (en fait réimprimée : voir May Plouzeau 2004 : 1-1) dans la collection des Classiques français du Moyen Âge (éditions Champion). Mais si, eu égard au grand nombre des manuscrits conservés, les principes éditoriaux qu'il avait déterminés dans les années 1920 semblaient adéquats pour compléter ou corriger le texte sans excès, leur application

manquait de rigueur ; malgré les neuf pages de variantes et notes finales, comme May Plouzeau (2004) l'a montré à partir de l'examen minutieux de quelques passages, et comme nous l'avons constaté en ce qui concerne les graphies et la ponctuation, on ne peut déterminer toujours quel manuscrit, parmi les trois choisis comme référence (K, R et Z, mais en adoptant la graphie de K), Pauphilet a vraiment suivi, ni sur quels critères il l'a modifié. Au total, entre l'édition Pauphilet et celle que nous proposons ici à partir du même manuscrit de base, il y a plus de 20 000 différences, sur un texte qui comporte environ 110 000 mots – soit une différence tous les cinq mots. Cela s'explique par notre fidélité au manuscrit : les différences concernent la graphie des mots et leur segmentation, la suppression ou l'ajout de mots ou expressions, le changement d'ordre des mots (11 000 différences pour ces aspects concernant les mots du texte), l'usage des majuscules (près de 3 000 différences), et la ponctuation (près de 10 000 différences). Tout en restant dans l'ensemble globalement proche du manuscrit K et de ses graphies, Pauphilet n'hésitait pas à ôter ou ajouter un mot, à modifier l'ordre, à ajouter ou ôter des majuscules, à intégrer des passages venant d'un autre manuscrit, ou de l'autre tradition β , chaque fois que leur version lui semblait préférable, et bien entendu à ponctuer selon les normes modernes.

L'édition présentée ici est la première étape d'une entreprise visant à offrir aux lecteurs et aux chercheurs des outils aussi fiables que possible, aussi confortables d'utilisation que possible, et qui puissent donner la vision de ce qu'est l'existence et la vie d'une œuvre au Moyen Âge, à travers le support des manuscrits. Si de la *Queste* il nous est resté plus d'une cinquantaine de manuscrits des 13^e, 14^e et 15^e siècles, c'est que cette œuvre a connu un très grand succès durant cette période. Peut-être un jour parviendrons-nous à donner le texte de chacun de ces manuscrits.

5. Principes de transcription : version normalisée de l'édition

5.1. Fidélité maximale au manuscrit

Pour établir la version normalisée de cette édition, nous nous sommes inspirés de l'ouvrage de référence procuré par l'École nationale des chartes et intitulé *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, sous la direction notamment de Françoise Vielliard, Olivier Guyotjeannin (pour le fascicule I : *Conseils généraux*, 2014), et de Pascale Bourgain et Françoise Vielliard (pour le fascicule III : *Textes littéraires*, 2002). Les auteurs eux-mêmes prônant une adaptabilité intelligente des conseils qu'ils fournissent aux circonstances historiques de l'édition et à la nature du texte traité, dans le cadre de notre option de fidélité au témoin médiéval, nous avons adopté tant pour les graphies que pour la ponctuation un usage tempéré explicité ci-dessous.

L'édition normalisée est fidèle au manuscrit K, mais en adaptant la transcription aux normes modernes dans un nombre restreint de cas : les règles de transcription, d'emploi du tréma et de l'accent sur le *e* tonique (*ê*), de résolution des abréviations et de séparation de mots sont spécifiées ci-dessous. L'édition normalisée respecte les majuscules et les minuscules du manuscrit, mais dans deux cas les minuscules sont remplacées par des majuscules : au début du discours direct, et à l'initiale des noms propres quand il n'y avait pas de majuscule dans le manuscrit (y compris *Dieu*, qui ne prend pas de majuscule dans le manuscrit). Elle conserve presque complètement la ponctuation du manuscrit K qui est riche et régulière et permet fort bien une lecture moderne, et nous y avons transcrit par un signe spécial le comma qui joue un rôle syntaxique ; dans trois cas seulement elle a été modifiée pour l'adapter aux habitudes typographiques modernes : pour marquer le début et la fin du discours direct, pour encadrer l'incise (virgule autour de la formule *fait/fet il* dans le discours direct), et point d'interrogation dans les cas où le manuscrit n'en donne pas (lorsque le manuscrit a un point d'interrogation, nous le transcrivons par un double point d'interrogation, comme en 162d, ligne 30 par exemple). Cette édition normalisée respecte la disposition du manuscrit : elle indique les changements de folio et de colonne et elle respecte également les articulations du récit données par ce manuscrit grâce aux lettres rubriquées. La version consultable en ligne suit également les passages à la ligne du manuscrit, tandis que la version téléchargeable au format PDF s'adapte au format papier.

Pour le numéral *un* et l'article indéfini, ainsi que pour les autres chiffres, le copiste graphie soit le mot en toutes lettres, soit le chiffre romain entre deux points ; ils sont conservés tels quels. Lorsqu'il y a au-dessus d'un chiffre romain un autre chiffre suscrit pour indiquer un multiple, il est graphié à la suite du premier : *.iiii.* surmonté d'un *c*, comme au folio 179b, est transcrit *.iiii.c.* (quatre cents) sur la même ligne.

Les ajouts apportés au texte sont les suivants : la numérotation des folios et des colonnes (entre < >) ; celle des paragraphes marqués par des majuscules rubriquées ; et entre parenthèses, la pagination de l'édition Pauphilet, qui était jusqu'ici l'édition de référence de ce texte. Par deux fois, au bas d'un folio, se trouve copiée une partie de la ligne qui commence le folio suivant (bas des folios 199d et 223d). Cela annonçait le début d'un nouveau cahier. Nous n'avons pas intégré ces deux indications à notre édition normalisée.

Les changements que nous apportons dans la transcription pour l'édition normalisée méritent une analyse détaillée car ils concernent la distinction entre certaines lettres, la résolution des abréviations, la séparation de mots que le copiste agglutine souvent à l'intérieur d'une unité syntaxique (*delamie* > *de l'amie*, *leuoit* > *le voit*), ainsi que la correction d'erreurs ou de lacunes manifestes du copiste, peu nombreuses au total.

5.2. Changements apportés dans l'édition normalisée : lettres ramistes, cédille, et accent, point ou tréma sur la voyelle

Si dans la très grande majorité des cas, les scribes du Moyen Âge traçaient les lettres de l'alphabet à peu près comme nous, il est des cas où ils n'opéraient pas certaines distinctions auxquelles nous sommes habitués, et inversement il est des cas où ils en font que nous ne connaissons plus.

Certaines distinctions ont été introduites : pour faciliter la lecture du texte, l'usage des lettres ramistes (distinction entre *-i-* et *-j-*, et *-u-* et *-v-*) est systématisé. Un cas faisait problème : le double *-u-* du nom propre *Ewalach* : fallait-il le graphier *Evvalach*, ou *Ewalach* comme nous l'avons fait ? Et l'on a introduit l'usage de la cédille pour indiquer la prononciation [s] de *-c-* devant les voyelles *-a-* et *-o-*.

Inversement, les copistes médiévaux opèrent certaines distinctions disparues depuis l'âge classique : ainsi, les diverses graphies de *-s-* selon qu'il est initial de mot, ou interne ou final, ou en ligature (*-st-*) ne sont pas conservées dans la version normalisée. De même pour *-r-*, qui était en général droit après *-a-*, *-e-*, etc., et arrondi après *-o-*, *-d-*, etc.

Ce sont les accents modernes introduits systématiquement sur les voyelles qui forment la majorité des changements apportés. Le copiste du manuscrit K place assez souvent un accent long sur le *-i-*, en cas de jambages multiples ambigus. Nous emploierons systématiquement le point sur le *-i-*, y compris dans la version diplomatique. La version facsimilaire en revanche respecte l'usage du copiste, le *-i-* ne portant pas de point, mais parfois un accent long lorsque le copiste l'emploie.

Au 13^e siècle, la distinction entre *-é-* (*e* fermé) et *-è-* (*e* ouvert) toniques n'est pas notée. Mais il nous fallait cependant distinguer *-e-* tonique de *-e-* atone. Suivant la pratique habituelle sur ce point, quand le *-e-* accentué est en finale absolue (*abé*, *gré*, les participes passés en *-é*, etc.), nous plaçons toujours un accent aigu sur la voyelle. Quand le *-e-* accentué final est suivi d'une consonne autre que *-s*, il ne porte jamais d'accent (*nef*, *mer*, *amer*, *met*, *tel*, etc.). Mais quand cet *-e-* accentué final est suivi de *-s*, on distingue trois cas. Dans les mots polysyllabiques où *-s* final peut suivre un *-e-* accentué (par ex. le nom *palés* 'palais') ou atone (par ex. l'adjectif *pales* 'pales'), nous accentuons toujours le *-e-* tonique pour éviter l'ambiguïté ; ainsi pour *adés* 'aussitôt', *après*, *emprés*, *arriés* 'arrière', *huimés* 'aujourd'hui', *lués* 'dès', *palés*, les participes passés *remés* 'resté' et *confés* 'confessé', les noms propres *Pellés* et *Josephés*, les adjectifs *mauvés*, *espés* 'épais', le nom *bontés* pluriel de *bonté*, *a oés* 'au besoin', *rendés* impératif de *rendre*. Dans les monosyllabes en revanche, à l'exception des déterminants *les*, *ces*, *mes/tes/ses* et de la forme *des* (*de + les*), les autres mots comportent un *-e-* accentué ; il n'y a donc pas d'ambiguïté possible, et

nous graphions sans accent *pres* ('près', 'proche'), *pres* (les prés), et même la préposition *des* ('dès'), ou quelques mots au pluriel que la tradition incline parfois à accentuer : c'est le cas de *cles* pour le pluriel de *clef*, ou de *nes* pour le singulier et le pluriel de *nef* (184d : *vint a la nes*, 219b : *fors de la nes* ; mais la forme *nef* est la plus fréquente ; 182c : *s'il veïst nule nef*), car il est peu probable qu'on confonde ce mot avec la forme négative atone *nes* ('ne les') ou avec l'adverbe *nes* (ou *neïs* 'pas même'). Enfin, si le mot se termine par la diphtongue *-ié-*, suivie ou non de *-s*, on accentue toujours le *-e-* pour éviter toute ambiguïté avec une forme, verbale en particulier, comportant un *-e-* atone (*griés* 'grave', *chiés* 'chez', *niés* 'neveu', *li briés* 'le message'). Pour les autres diphtongues comportant un *-e-* (*-ue-*, *-oe-*) on n'emploie pas d'accent.

Nous introduisons enfin un autre signe diacritique destiné à guider la prononciation de ce texte composé vers le premier tiers du 13^e siècle et copié à la fin du même siècle. Beaucoup de groupes de voyelles se trouvaient en hiatus, chacune des voyelles formant une syllabe, comme en français moderne dans *néon*, *Noël*, *crier*, *abbaye*, etc. En ancien français, *eü* se prononçait en deux syllabes, *enfoï* (enfoui) en trois syllabes, etc. Le 13^e siècle est la période où les hiatus commencent à disparaître. Nous utilisons le tréma pour indiquer que tel ou tel groupe de deux voyelles se prononce encore en hiatus, c'est à dire en deux syllabes. Nous mettons un tréma sur *-i-* ou *-u-* quand il est deuxième élément d'un hiatus dans les cas où il y a un risque de confusion avec la diphtongue : *-ai-* (*aït* SP3, soit la 3^e personne du singulier du subjonctif présent, du verbe *aidier*, *Caïn* / *Cajyn*, *païs*, *traïe* du verbe *traïr* 'trahir', distingué de *traie* SP3 du verbe *traire* 'tirer'), *-ai-* (*meschaü*), *-ei-* (*feïst*, *aseïssent*, *preïs*, *creï*, *deïté*, et aussi : *reïne*), *-oi-* (*poïst*, *afoï*, *oï* 'entendu', distingué de *oi* en une syllabe 'j'entends', *oïl*), *-ui-* (un seul cas : *amui*). Nous n'utilisons pas le tréma en revanche dans des cas où il n'y a aucune ambiguïté car il n'existe pas alors de diphtongue correspondante : *-ae-* (*praerie*), *-ea-* (*seant*), *-eo-* (*reonde*), *-eoi-* (*seoir*), *-ia-* (*terriane*), *-io-* (*resurrection*, *passion*), *-ua-* (*puant*) forment toujours deux syllabes. Nous n'utilisons pas non plus le tréma dans les cas suivants où il pourrait y avoir confusion entre deux mots dont l'un comporte un hiatus et l'autre non, mais où le contexte lève toujours l'ambiguïté : *-eu-* (*teu*, *seu*, *peu*, d'où un cas d'ambiguïté levée par le contexte : *peu* 'peu' / *peu* 'rassasié' / *peu* 'pu') ; en outre, cet hiatus *-eu-* est en train de se réduire à la voyelle simple [-u-], comme l'atteste une graphie inverse du manuscrit K (*moreussent* au passé simple au lieu de la forme attendue *morussent*) ; *-ie-* (*conchier*, *terrienne*, *pacience*, etc.), d'où deux cas d'ambiguïté possible, mais là aussi levée par le contexte : *crient* en deux syllabes 'ils crient' / *crient* en une syllabe 'il craint' ; *deviez* en trois syllabes (participe passé du verbe *devier* 'mourir' : § 279 et 332), et *deviez* en deux syllabes ('vous deviez', personne 5 de l'indicatif imparfait du verbe *devoir*) ; *-oe-* (*loer*) avec hiatus, bien que dans d'autres mots le groupe *-oe-* soit une diphtongue (*oeuvre*) ; *-ue-* , d'où un cas d'ambiguïté, mais également levée par le contexte (*puez* en deux

syllabes du verbe *puir* ‘vous puez’ / *puez* en une syllabe ‘tu peux’). Il subsiste quelques risques d’ambiguïté dans nos choix, mais toujours le contexte lève ces hésitations.

5.3. Résolution des abréviations

Certains mots, parmi les plus fréquents, apparaissent abrégés dans les manuscrits médiévaux. Les abréviations utilisées dans le manuscrit K étaient courantes au Moyen Âge, elles ne sont plus utilisées, et dans l’édition normalisée elles ont été résolues pour offrir un texte lisible. On distinguera entre les abréviations d’une lettre ou d’une syllabe indiquées par un signe spécial, les abréviations de mots très fréquents, et les abréviations par troncation, de noms propres en particulier.

Les abréviations se résument à quelques signes peu nombreux : la note tironienne (une sorte de 9 sur la ligne, ou plus petit en hauteur), l’apostrophe de suspension en fin de mot, le *-x* final, les diverses sortes de barres au-dessus d’une voyelle ou d’une consonne, la barre en travers d’une consonne, et les voyelles suscrites (écrites au-dessus d’une consonne).

Dans le manuscrit K, un petit nombre de mots très fréquents sont systématiquement abrégés, d’autres le sont presque toujours : il s’agit de la conjonction de coordination *et*, des noms communs *chevalier* et *chevalerie*, et de certains noms propres. On a ainsi † pour *et* : la conjonction de coordination n’est écrite en clair que dans quelques cas rares, quand elle est en début de phrase avec un *E-* majuscule : *Et*, et deux fois à l’intérieur d’une phrase (179b). On a de même ; (un tiret central avec un point au-dessus et une virgule au-dessous) pour *est* (un seul cas : 222a). L’abréviation *ml’t* a été développée en *mout*, et *ml’tes* en *moutes*, car ce sont les deux seules formes qui apparaissent dans ce manuscrit quand ces mots sont écrits en clair. Enfin, *chevalier*, *chevaliers* et *chevalerie* ne sont jamais écrits en clair dans ce manuscrit de la *Queste*. Nous avons choisi de développer leurs abréviations, *chl’r*, *chl’rs* et *chl’rie*, respectivement en *chevalier*, *chevaliers* et *chevalerie*, qui sont les graphies correspondant à la langue et au caractère dialectal de ce manuscrit, qui écrit par ailleurs pour le verbe correspondant : *chevauche*.

La barre de nasalité placée sur une voyelle équivaut à *-n-* : c’est l’abréviation la plus fréquente dans le manuscrit K, spécialement à partir du folio 167 ; elle concerne particulièrement les adverbes en *ment* et la 6^e personne des verbes en *-ent*, mais aussi environ 250 mots différents (liste exhaustive en [Annexe 1](#)), dont par exemple pour ceux commençant par *a-* : *abandonnees*, *acomplie*, *aingniax*, *ainz*, *ainznez*, *amendera*, *amont*, *ancienne*, *annonce*, *aparanz*, *aparteingne*, *arçons*, *autant*, *avant*, *aventures* (187c), *avint*, *avironné* / *avironnez*, *avision*, *avons...*

Parfois la barre de nasalité est à transcrire par *-m* : ainsi dans *cõ* (*com*), car ce mot prend cette forme quand il est graphié en clair ; de même devant une consonne labiale : *chambre*, *champions*, *combatre*, *comme*, *flamme*, *membres*, *sommet*, *sembloit*, *temple*.

Enfin parfois la barre de nasalité équivaut à une abréviation et est à transcrire par *-en-* ; c'est en particulier le cas assez souvent dans les adverbes en *-ment*, ainsi que dans certains verbes ou noms : *durem̃t* (*durement*), *onguem̃t* (*longuement*), *soudainem̃t* (*soudainnement*), *longuem̃t* (*longuement*), *ueraiem̃t* (*veraiement*) ; mais également dans d'autres mots : *añdera* (*amendera*), *añtut* (*amentut*), *comandem̃t* (*comandement*), *coñce* (*comence*), *coñt* (*coment*), *dampnem̃t* (*dampnement*), *departem̃t* (*département*), *estoõt* (*estoient*), *m̃gier* (*mengier*), *m̃giez* (*mengiez*), *ploõt* (*parloient*), *sereñt* (*serement*).

La note tironienne 9 écrite sur la ligne équivaut à *con-* ou *com-* (*commande*, *commant*, *comme*, *comment*, *compaignie*, *conchiez*, *conduira*, *confession*, *confondrai*, *congié*, *connoist*, *conquierre*, *le verbe conseillier*, *conseust*, *conter*, *contremont*, *contreval*, *conversent*, *desconfiz*, *encontre*). La note tironienne écrite plus petite, 9 en fin de mot et au-dessus de la ligne, équivaut à *-os* ou *-us* final (*-os* pour *v*⁹ = *vos* et *n*⁹ = *nos*, *-us* pour *pl*⁹ = *plus* et *Art*⁹ = *Artus* : 163c, 177b).

L'apostrophe suspensive, ' en fin de mot, équivaut à *-er* ou *-ier* (*al'* = *aler* 173a, *men'* = *mener*, *mest'* = *mestier* 176c, *parl'* = *parler* 187b).

Le tilde ~ sur une consonne en fin de mot ou à l'intérieur du mot équivaut à *-or* (*greigñ* = *greignor* 185d, *seigñ* = *seignor* 172d, *nep̃c* = *neporec* 194c).

Le *-x* final est en train d'évoluer au 13^e siècle. Dans ce manuscrit, le *-x* final apparaît encore, dans un tiers des cas environ, comme une abréviation de *-us*, mais très souvent il est devenu l'équivalent d'un *-s* final ; c'est pourquoi nous ne l'avons pas résolu. Ainsi, sur une cinquantaine de mots présentant cette marque finale, une vingtaine d'entre eux offrent plusieurs variantes : soit la forme en *-x*, soit la forme en *-ux*, soit la forme en *-lx*, soit la forme en *-us*. On a ainsi pour *-ax* : *biaus/biaux/biax* parfois dans la même page (exemple 161a et 161b) ; *Graax* alterne avec *Graaux* et *Graalx* ; on a *chevax/chevaus/chevaux*, *fuissiax/fuissiaux*, *loiax/loiaux*, *max/maux*, *oisiax/oiesiax/oisiaux/oisiaus*, *solax/solaux/solauz/soleux*, *toriax/toriaux*, *vessiax/vessiaux*. Pour *-ex*, on a toujours *tiex* et *itiex*, *Diex* et *Dex* aux formes fléchies, en revanche on a *celestiex/celestielx/celestieux*, *chevex/cheveux*, *ciex/cielx*, *esperitex/esperitiex/esperitelx/esperitielx/esperituex* (exemple fol. 168 et 199), *hontiex/honteus*, *merveillex/merveilleux/merveilleus*, *mortiex/mortelx/mortielx*, *naturiex/naturelx*, *perillex/perilleux/perilleus*. Pour *-ix* alternent *gentix/gentilx/gentis*, *vix/vilx/vilz*. Et pour *-ox*, *cox* *coux/ cous*. Nous avons donc conservé ces variantes dans la version normalisée. Par ailleurs, les alternances *-x/-s/-z* révèlent leur quasi équivalence dans ce manuscrit de la fin du

13^e siècle : ainsi on a *feux* et *feus* dans le même passage (fol. 181b), ou *faux* et *fauz*, ou *elx* et *els*, ou *leux* et *leus*, etc.

Le p barré en bas est l'équivalent de *par* ou *per* (*p̄* = *par*, *p̄t* = *part*, *p̄doīt* = *pardoint* 196c) ; (*p̄due* = *perdue* 181c, *p̄c* = *Perceval* 186d).

Les voyelles *a*, *i* et *o* suscrites à un *q* doivent être résolues en *-ua-*, *-ui-*, *-uo-* : ainsi pour *q^ant* (*quant*) qui est très souvent abrégé, *q^anque* (*quanque/quanqu'*), et *neporq^ant* (*neporquant*) ; *qⁱ* (*qui*), *reqⁱst* (*requist*), *cinqⁱeme* (*cinquieme*), *qⁱl* (*qu'il*), *vaiqⁱst* (*vainquist*) ; et *q^oi* (*quoi* 166b). Dans tous les autres cas où les voyelles *a*, *e*, *i*, *o* sont suscrites, c'est un *-r-* qui doit être rétabli et le groupe doit être résolu en *-ra-*, *-re-*, *-ri-* ou *-ro-* : ainsi pour *a* suscrit : *g^ant* (*grant*), *ent^a* (*entra*), *recev^a* (*recevra*), *uiu^a* (*vivra*), *p^aerie* (*praerie*), *met^a* (*metra*) ; pour *e* suscrit : *vost^e* (*vostre*), *met^e* (*metre*), *aut^e* (*autre*), *aut^es* (*autres*), *conoist^e* (*conoistre*), *demonst^e* (*demonstré*), *est^e* (*estre*), *faut^e* (*fautre*), *t^ere* (*terre*), *ent^e* (*entre*) / *ent^ee* (*entree*), *most^e* (*mostre*), *oeu^e* (*oeuvre*), *p^ent* (*prent*), *p^est^e* (*prestre* 186c), *c^estiens* (*crestiens*) ; pour *i* suscrit : *cⁱst* (*cris*t), *pⁱe* (*prie* 185d), *pⁱer* (*prier* 185d), *pⁱstrēt* (*pristrent*) ; et pour *o* suscrit : *met^oie* (*metroie* 170a), *ent^oit* (*entroit* 171b), *c^oiz* (*croiz* 173d), *au^oie* (*avroie*) / *au^oiz* (*avroiz* 188d), *ot^oi* (*otroi*), *t^op* (*trop*).

La barre d'abréviation placée au-dessus de *q* doit être transcrite par *-ue* : *q̃* (*que*), *q̃n* (*qu'en*), *onq̃s* (*onques*), *q̃ste* (*queste*), *q̃l* (*quel*), *q̃l* (*que il*), *iusq̃* (*jusque*) ; en revanche, comme on l'a vu plus haut, *q* avec *i* suscrit et suivi de *l* est transcrit *qu'il* ou *qui l'* puisque seul un *i* doit être rétabli : on a ainsi transcrit *q + tilde + il* par *que il*, et *q + i suscrit + l* par *qu'il* (185a, 195a, 196b, 205c, ligne 38 à comparer avec 205c, ligne 1 et 4) ou *qui l'* (196d, ligne 20).

Mais la barre d'abréviation placée au-dessus d'une autre consonne est à transcrire par *-er-* ou *-ier-* ou *-re-* : *aṗs* (*après* 163a), *couch̃* (*couchier*), *descoṽt* (*discover* 163b), *errēnt* (*errèrent*), *es̃* (*ester* 171c), *frañnitē* (*fraternité*), *h̃bg̃iez* (*herbergiez*), *h̃mitage* (*hermitage*), *leḡs* (*legiers*), *Loḡs* (*Logres*), *mañe* (*maniere* 163a), *meñ* (*mener*), *m̃ci* (*merci*) / *m̃cie* (*mercie*), *mē* (*mere*), *mūeilles* (*merveilles*) / *mūeilliez* (*merveilliez*), *most̃* (*mostier*), *noñ* (*nommer* 164c), *p̃miers* (*premiers*), *p̃nt* (*prent*), *p̃stee* (*prestee*), *p̃stre* (*prestre*), *p̃udom* (*preudom*), *traṽs* (*travers*), *ṽrien* (*terrien*) / *ṽrienes* (*terriennes*), *troūent* (*troverent*), *ṽtre* (*tertre*), *vesṗs* (*vespres*), *volent̃s* (*volentiers*).

En finale de mot en particulier, la barre d'abréviation ou de suspension équivaut à diverses syllabes : elle est à transcrire soit par *-on-* : *st̃* (*sont* 164a) ; ou par *-hés* (*Josephés* 167d) ; ou par *-et-* : *prophē* (*prophete*) ; ou par *-omi-* : *ḍni* (*domini*) ; ou elle indique une abréviation finale à suppléer : *meesm̃* (*meesmes* 183d) ; *e* (*est* 185d).

Un point virgule peut servir d'abréviation : placé après *-n-* ou *-v-* il équivaut à *-ost* : *n;re* (*nostre*), *v;re* (*vostre*). Et ; après *q* et barrant le jambage est à transcrire *-que* : c'est le cas pour *quanq;* (*quanque* 168c, 175b).

Quant aux noms propres, sur près de 130 au total dont une cinquantaine n'apparaissent qu'une fois, seuls une quinzaine peuvent se trouver abrégés, par suspension le plus souvent. Les autres sont écrits en clair, mais varient parfois dans leur graphie. Ce sont les noms les plus fréquents qui offrent une forme abrégée, en général par suspension : ceux de Lancelot, Gauvain, Galaad, Arthur, Perceval, principaux protagonistes, mais aussi ceux de Bohort, Lionel, Yvain, Josephé, et de quelques autres encore. Le nom de Lancelot est toujours abrégé (*lanċ* : la forme *lanc* est suivie d'un point au milieu de la ligne et a un tilde sur le *-c-*), ce qui témoigne de sa célébrité au 13^e siècle. Deux noms ne sont jamais abrégés, bien que très fréquents : celui du *Graal*, que le copiste écrit presque toujours avec une majuscule, ou celui de *Dieu* (toujours graphié avec une minuscule dans le manuscrit). Deux noms importants sont rarement abrégés, et en outre ils ne se déclinent pas : il s'agit du roi Arthur (29 occurrences dans K), *Artus*, qui s'abrège rarement (*Art9*) et ne se décline pas dans le manuscrit K (en revanche dans le manuscrit Z complémentaire il se décline : *Artus* en fonction de sujet, *Artu* ou *Artur* comme régime). Le nom de *Galaad* (242 occurrences) est souvent écrit en toutes lettres et n'est jamais fléchi ; son abréviation par suspension (*Gal'*) est donc transcrite *Galaad*. En revanche un autre personnage important, *Perceval* (167 occurrences), est souvent abrégé par suspension en *Perc'*, et quand il est écrit en clair, lui non plus ne se décline pas. Une liste exhaustive et détaillée du traitement des noms propres est donnée en [Annexe 2](#). Le cas de *sire/sires/seignor* est à rapprocher de celui des noms propres, dont il est un substitut fréquent en apostrophe. Son abréviation *.S.* ou *.s.* apparaît dans trois emplois différents qui correspondent à trois graphies en clair différentes dans le manuscrit. En effet, lorsqu'il est écrit en clair, ce mot se décline, mais selon une triple forme : *sire*, *sires* et *seignor*. *Seignor* est toujours régime ou sujet pluriel, mais pour le cas-sujet singulier le copiste introduit une distinction supplémentaire : la forme *sire* apparaît toujours en fonction d'apostrophe (sauf à la fin du texte dans deux cas), en début de discours direct, alors que *sires*, avec *-s* final, est toujours employé en fonction de sujet du verbe (voir l'[Annexe 3](#)). Le copiste du manuscrit K a donc innové dans son propre usage, en distinguant les fonctions d'apostrophe, hors proposition noyau en quelque sorte, et de sujet (comme le font systématiquement certaines langues à déclinaison qui distinguent le vocatif et le nominatif).

5.4. Délimitation des mots : agglutinations et dégroupage

Voir le Tableau récapitulatif en [Annexe 5](#).

Comme on le voit sur la photo du manuscrit, assez souvent le scribe attache des mots que nous avons pris l'habitude de séparer depuis les débuts de l'imprimerie. Ces mots accolés forment une unité syntaxique : pronom enclitique précédant un verbe (*illiot* = *il li ot*), ou article précédant un nom (*ladamoisele*), ou groupe prépositionnel (*entraux* = *entr'aux*), ou groupes de mots brefs liés (*laouil* = *la où il*), ou même proposition brève *ilidist* (= *il li dist*).

L'agglutination est obligatoire en cas d'élision d'un mot devant un mot à initiale vocalique (*lamie* = l'amie, *senaloit* = s'en aloit, *entraux* entr'eux, *entramerent* entr'aimèrent) : dans ce cas nous dégroupons et employons une apostrophe.

Dans les autres cas le copiste a des pratiques diverses, suivant le degré de grammaticalisation ou de lexicalisation des groupes en question. Ainsi, quelques mots qui sont toujours séparés dans le manuscrit K sont souvent regroupés dans d'autres manuscrits de la même période (*en coste* 'à côté de' : un cas). D'autres au contraire sont toujours accolés, tels *dejoste* (3 cas), *desus* (44 cas), *ensus* (3), *ersoir* (5 : 'hier soir'), *huimés* (13 : 'aujourd'hui'), *jadis* (17), *mileu* (8). D'autres enfin sont variables (*aeise* 14 / *a eise* 2, *atant* 25 / *a tant* 19, *devers* 17 / *de vers* 3, *enmi* 10 / *en mi* 5, *jamais* 78 / *ja mais* 5, *jusque(s)* 11 / *jus que* 75, *lequel* 2 / *li quiex* 1, *mienuit* 3 quand adverbe / *mie nuit* 2 quand nom, *parmi* 20 / *par mi* 43, *puisque* 8 / *puis que* 76, *quanque* 6 / *quan que* 21, *quelque* 2 / *quel que* 10, *toutevoies* 14 / *totes voies* 8). Ces termes, pronoms, prépositions ou subordonnants, n'ont pas tous évolué au même rythme.

Un grand nombre de verbes préfixés en (ou précédés de) *en/em-* ou *entr(e)* connaissent également cette variation. Plusieurs verbes préfixés en *entr(e)*, spécialement devant une initiale vocalique mais pas seulement, sont toujours copiés en un mot (*entramoient*, *entrebesent*, *entrecomandent*, *entrecomencierent*, *entredemandent*, *entredonent*, *entrefirent*, *entrehurtent*, *entrencontre*, *entreportent*, *entrepris*, *entresgarderent*, *entresloignent*, *entretasterent*, *entretrover*) ; certains autres sont copiés tantôt en un mot, tantôt en deux (*entreconurent* 1 / *entre conurent* 1, *entrefierent* 1 / *entre fierent* 1, *entremetre* 4 / *entre mis* 1, *entrevirent* 4 / *entre veïssent* 1). Et tous les verbes préfixés en *en-/em-* sont également variables (*emporter* 30 / *en porter* 4, *enmener* 4 / *en mener* 16).

Enfin, le choix du copiste semble parfois résulter d'une analyse catégorielle ou syntaxique du mot : *tres* est transcrit accolé au verbe et au nom (*tressaillir*, *trespasser*, *trespassement*) ou à *tout* (*trestuit*), mais variable comme adverbe portant sur un adjectif, un adverbe ou une préposition (*tresgrant*/ *tres grant*, *tresbon* 1, *tres fole* 1, *tres pardevant*, *tres endroit*, *tresbien*/ *tres bien*).

Ces variations reflètent un état de langue précis, celui du 13^e siècle, où beaucoup de mots sont en cours de figement : pour tous ces groupes en cours d'unification, l'usage du copiste a été respecté, et les diverses versions de l'édition reflètent cette variation. Dans les quelques cas

où un mot de ce type est écrit sur deux lignes, nous l'indiquons, car alors la variation n'est pas significative.

Ces variations dans le groupement des mots concernent une quinzaine de formes, qui dans le manuscrit K de la *Queste* se présentent tantôt sous la forme ancienne en deux mots, tantôt sous la forme plus moderne en un mot : *a eise / aeise, a tant / atant, en mi / enmi, jus que / jusque, li quiex / laquele, mie nuit / mienuit, par mi / parmi, puis que / puisque, quant que / quanque, quel que / quelque, toutes voies / toutevoies, tres bien / tresbien* ; s'y ajoutent une vingtaine de verbes précédés des préfixes *en-* et *entre-* ; ceux préfixés en *en-* sont le plus souvent en deux mots (*em porter, em mener*), alors que ceux préfixés en *entre-* sont en général graphiés en un seul mot, et, pour ceux qui perdurent actuellement, ils continuent (à l'exception de *s'en aller* et *s'en suivre*) à former un seul mot : *s'entraimer, s'entreconoistre, entremeslé, entrepris, s'entreveoir*, etc.

Il est un cas frappant, celui de *jamais/jamés* : sur ses 83 occurrences, il apparaît une seule fois en deux mots séparés syntaxiquement : *que ja ne faudriez mais a damoisele* (§ 144, fol. 185c) ; et par ailleurs, *ja* est parfois employé seul (fol. 175d) ; l'existence de cette variation montre que la grammaticalisation de cet adverbe n'est pas complète, mais elle est bien près de l'être. *Aeise, atant, enmi, toutevoies* sont également déjà plus fréquemment écrits en un seul mot. Mais inversement, *jus que, par mi, puis que, quan que (tout ce que), quel que (... que)* sont le plus souvent encore écrits en deux éléments.

Quelques mots, enfin, présentent une graphie différente suivant leur emploi : *en mi* est toujours graphié en deux éléments quand *mi* a sa valeur de substantif sans complément (*en mi* 'au milieu') ; *mienuit* est graphié en une seule forme quand il est adverbe ('à minuit'), en deux formes quand *nuit* est encore substantif et est précédé d'article (*a la mie nuit* 'au milieu de la nuit').

Ce qui apparaît sur l'écran correspond bien à la graphie du manuscrit. Cependant, à un niveau plus abstrait, pour faciliter le traitement automatique du texte, nous avons fait en sorte que les deux types de réalisations, scindée ou non, soient accessibles lors de requêtes : ainsi, si l'on demande *parmi*, apparaîtront aussi bien les formes en deux mots *par mi* que celles en un mot *parmi*. La liste des formes concernées et la réalisation (scindée ou non) choisie pour les requêtes figurent dans le tableau récapitulatif en [Annexe 5](#).

5.5. Corrections éditoriales intégrées dans l'édition normalisée

Malgré le parti-pris de fidélité maximale au manuscrit, il existe des cas où le scribe a parfois mal compris ou mal copié. Les interventions (202 au total) sont de quatre sortes : correction d'un oubli du copiste (élément manquant), correction d'une répétition erronée (élément

superflu), correction d'une lettre, syllabe ou mot erronés (erreur de copie), et auto-correction du copiste.

Il reste quelques passages difficiles qui sont conservés, on les signale en note.

La moitié des interventions (102) concerne la restitution d'un élément manquant (une lettre, quelques lettres, une syllabe, ou, dans 25 cas, un mot ou quelques mots) sans lesquels le passage ne fait pas sens. On le restitue en bleu entre crochets. Il peut s'agir de consonnes finales manquantes dans des mots où habituellement le copiste les emploie, mais où exceptionnellement elles manquent, et où leur absence peut brouiller la compréhension ; ce sont *-s* ou *-t* qui ne se prononçaient plus à cette époque devant consonne : on a corrigé *fōr* en *fors* (2 fois), *san* en *sanz* (une fois), *lor* en *lors* (une fois), *on* en *ont* (une fois), *fē* en *fet*, *gesi* en *gesir*, *plaisen* en *plaisent*, *quan* en *quant*, *gran* en *grant* (deux fois), *richemen* en *richement*. D'autres omissions, telles *levr* pour *lever*, *pristent* pour *pristrent* (2 fois), *fiet* pour *fiert*, *fae* pour *face*, etc., ou également les cas où la barre de nasalité avait été oubliée pour marquer un *-n-* intérieur ont été amendés : on a corrigé *atendet* en *atendent*, *ausit* en *ausint* (une fois), *avos* en *avons*, *eheudeure* en *enheudeure*, *maitenue* en *maintenue*, *saite* en *sainte*, *tiennet* en *tiennent*, ou bien, dans six cas, c'est une syllabe entière qui manque : *longuent* au lieu de *longuement*, *mausement* au lieu de *mauvesement*, *despar* au lieu de *despartoit*, *escue* au lieu de *escuele*. Cependant, dans trois cas où l'on a corrigé, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une enclise qui dans ce cas aurait dû être conservée : *quin* (corrigé en *qui ne*), *sin* (fol. 210c corrigé en *si ne*), et *iles* (196b corrigé en *il les*). Mais comme dans les autres cas semblables il n'y a pas d'enclise dans le manuscrit, et comme les enclises sont en cours de disparition en cette période, nous avons corrigé.

Dans 24 cas, l'oubli est plus important, c'est un mot ou un groupe de mots qui ont été omis, rendant le passage peu clair. Voici la liste de ces corrections et leur référence : *de* (164d, 1), *fame* (165c, 26), *le* (166c, 6), *avec* (168b, 1), *veut* (170a, 4), *ceste costume* (172c, 35), *estre* (176b, 29), *vint a l'arbre* (176b, 31), *Dirai* (179c, 5), *lion* (182d, 27), *maniere* (182d, 27), *voit* (188b, 7), *avugles* (189b, 5), *qui* (192c, 13), *jorz* (195b, 7), *chaiere* (197c, 40), *fet* (198c, 11), *ne* (202a, 18), *Li oisiax senefie* (204a, 24), *dite* (206b, 25), *.v. anz* (223a, 36), *qui* (191b, 7), *il* (191c, 33), *en* (191d, 38).

Enfin, dans quatre cas, la partie manquante est plus conséquente. Dans deux cas, aux folios 160a et 160d, une partie du feuillet du début a été découpée (sans doute pour prélever une peinture initiale) ; le texte correspondant manque donc au tout début, ainsi qu'au verso dans la partie de la colonne correspondante. Dans le troisième cas, une partie de phrase a été oubliée (167b). Enfin, toute la fin du roman est manquante (feuillet perdu ? cahier perdu ?), après le folio 224d. Dans ces quatre cas, pour restituer les parties manquantes, nous avons eu recours à un manuscrit très proche de K, à savoir le manuscrit Z (BnF, nouv. acq. fr. 1119, folios 138 pour le début, et 191 pour la fin). Toutes ces restitutions sont annoncées, placées

entre crochets et affichées en bleu. Ajoutons que le texte ainsi inséré du manuscrit Z est lui-même parfois corrompu, et nous avons dû le corriger ponctuellement.

Le deuxième type d'erreur concerne la répétition erronée d'une lettre, d'une syllabe, d'un mot, d'un groupe de mots, et même d'une proposition. Ce type d'erreur est moins fréquent que les oublis (64 cas), il concerne une lettre, un groupe de lettres ou une syllabe répétés : on corrige (*durement, partirerent, saintefiefiee ; poignent, compaignnie, ceinnne, desirree*, etc.). Mais le plus souvent il s'agit de mots répétés ; la forme surnuméraire est donnée en rouge entre parenthèses. Il est un cas où, après hésitation, nous avons finalement décidé de ne pas conserver un double *que* (§ 63, 171b : « *Nos volons, fet la damoisele, que que vos mandez les chevaliers...* ») : ne pourrait-il cependant s'agir d'un *que* conjonction suivi d'un *que* marque de subjonctif en train d'apparaître, y compris en subordonnée ?

Le troisième type de correction a concerné des erreurs de lecture et/ou de compréhension, peu nombreuses (30 cas). Le plus souvent il s'agit d'une confusion entre des lettres qui par leur tracé sont très proches : entre *f* et *s* « long » (*f*) (*fivre* au lieu de *fivre*, et inversement *fanz* au lieu de *fauz*) et entre *l* et *s* (*sen* au lieu de *len*) ; de telles erreurs sont la preuve que le scribe copiait à partir d'un autre manuscrit, et non par lecture orale. De même *-c* ou *-t* finaux peuvent se confondre, mais sont souvent distinguables : *donc/dont ; -cion/-tion*. On a tenté à chaque fois de les distinguer. L'erreur vient deux fois d'une lettre rubriquée mal identifiée : *Oant* au lieu de *Quant*, *Qinsi* au lieu de *Einsi*. Dans quelques cas enfin, il y a confusion entre des personnages (*Artus* et *Bademagus*, *Joseph* et *Josephé*, *Galaad* et *Perceval*). La forme erronée précédée de la mention « Sic » s'affiche lorsqu'on place la souris sur la correction.

5.6. Corrections sribales

Comme on vient de le voir, les scribes commettent parfois des erreurs de copie. Mais assez souvent ils s'aperçoivent aussitôt de leur erreur, la signalent et la corrigent eux-mêmes. Trois sortes de pratiques permettent ce remords. D'une part, en plaçant un point sous une lettre ou un mot copié en trop, le copiste signale qu'il ne faut pas prendre en compte cette lettre ou cette forme : ce sont les lettres ou mots exponctués. L'éditeur ne les donne donc pas – mais nous les signalons dans les versions diplomatique et facsimilaire. D'autre part, quand le copiste a interverti deux mots et s'en aperçoit aussitôt, il place devant le mot mal placé un signe d'insertion qui est une sorte de guillemet anglais, un double trait haut, et il ajoute le même signe à l'endroit où la forme en question doit être restituée. Enfin, lorsque le copiste a oublié un mot, ou une lettre, il peut les rajouter soit au-dessus de la ligne, soit en marge avec un signe d'insertion à leur place. Dans tous ces cas d'auto-correction, l'édition normalisée ne retient que la forme corrigée (mais les deux autres versions indiquent ce remords du copiste).

5.7. Conservation d'hapax et de formes non attestées ailleurs

Il y a quelques cas où, malgré le fait qu'elle ne se trouve qu'une fois, on a conservé la forme du manuscrit. Ainsi pour les formes hapax *je suis* (§ 38, fol. 166b), *precieux* (§ 95, fol. 177a), *require* (§ 74, fol. 172d : SP3), *siegie* (pour *siege* § 101, fol. 177d), *ullanan* (§ 124, fol 181d : nom propre ou participe présent ?), *vallez* (§ 42, fol. 167a), et *volentier* (§ 131, fol. 183a). Au § 134 (fol. 183c) on a conservé la leçon *fet li rois* : on attendrait *fet li preudons*, mais la leçon du manuscrit n'est pas impossible, s'agissant du statut du locuteur.

On a enfin conservé quelques lexèmes rares ou même non attestés ailleurs, et pour certains d'entre eux il y a quelque hésitation sur la forme, mais le sens est clair : *essive* (165a), *jorne* (171d), *frenzons* (197d), *Pente* (pour *Pentecoste*).

5.8. Usage des majuscules

Pour nous comme au Moyen Âge, la majuscule a deux valeurs : soit elle marque que le mot ainsi introduit est un nom propre (de personne, de titre, de lieu, de fête), soit elle marque le début d'une phrase après un point ou en tout début de texte, ou en début d'un titre, ou un début de discours direct.

Pour les noms propres de lieux (*Kamaalot*), de fêtes religieuses (*Pentecoste*, *Pasque(s)*), de personnages (*Jhesucrist*, *Nostre Seigneur* ou *Nostre Sire(s)*, *Galaad*, *Perceval*, etc.) le copiste du manuscrit K emploie souvent la majuscule, mais pas systématiquement. Dans les quelques cas où il l'omet, on l'ajoute, de même que pour *Graal* qui prend lui aussi presque toujours une majuscule dans le manuscrit (sauf deux fois).

Il est quelques noms que le copiste écrit toujours sans majuscule : c'est le cas de *lanc*. (toujours abrégé par ailleurs), *rois mehaigniez*, ou encore de *dieu* : nous avons systématiquement employé la majuscule dans ces cas. En revanche on n'utilise pas de majuscule pour *table reonde*, ni pour *siege perilleux*, ni pour *saint esperit*, le manuscrit n'employant jamais non plus de majuscule dans ces cas.

Si donc parfois nous ajoutons une majuscule, en revanche nous n'en supprimons jamais : l'emploi des majuscules dans ce manuscrit a été respecté, même dans quelques rares cas où le manuscrit place en place une en début d'un nom commun (*les granz Galoz*, *ma Nascion*, *Paraboles*).

Pour la majuscule signe de ponctuation, nous suivons l'usage du copiste : le manuscrit K emploie comme signe de ponctuation essentiellement le point placé en milieu de ligne, que nous transcrivons par une virgule. Lorsque le copiste emploie une majuscule après ce point,

on considère qu'il s'agit d'une ponctuation plus forte, qui est transcrite par un point suivi de majuscule.

Nous avons fait seulement deux exceptions à cette règle de fidélité. La première concerne les débuts de discours direct et les changements de locuteur, où nous avons systématiquement introduit des majuscules et des marques de ponctuation modernes (deux-points, guillemets, tirets). La seconde concerne les quelques cas où une incise du type *fet N* se trouve juste en fin de discours direct ; dans ce cas, nous employons systématiquement un point suivi de majuscule pour retourner au récit, même si le manuscrit ne le fait pas (huit cas : 162c, ligne 11 (*et lors*), 166c, ligne 27 (*et il monte*), 168b, ligne 17 (*et il en ont*), 169d, ligne 23 (*et il en est trop*), 174c, ligne 30 (*et lors*), 178a, ligne 25 (*et lors*), 215a, ligne 17 (*et il*), 223c, ligne 9 (*et prent*)).

5.9. Ponctuation : fidélité et ajouts

Les signes de ponctuation utilisés par le copiste du manuscrit K sont au nombre de trois : le point (ou *punctus*), le point-virgule inversé (le *comma* ou *punctus elevatus*), et le point d'interrogation (ou *punctus interrogativus*).

Le point, placé en milieu de ligne, est la ponctuation habituelle du manuscrit K ; il se combine ou non avec une majuscule au début du mot suivant pour indiquer un degré plus ou moins fort de rupture. En conséquence, comme on l'a dit, nous le transcrivons de deux façons différentes : s'il n'est pas suivi d'une majuscule, nous le transcrivons par une virgule ; s'il est suivi d'un mot commençant par une majuscule, nous le transcrivons par un point suivi de majuscule.

Il est un cas cependant où l'on pourrait se demander s'il s'agit d'une ponctuation forte : la conjonction *ne* introduisant une phrase négative est souvent précédée d'un point et graphiée avec une majuscule : « . Ne » ; nous séparons donc cette phrase de la précédente par une ponctuation forte.

Signalons le seul cas où nous avons systématiquement ajouté des virgules alors que le copiste n'en emploie pas souvent : c'est autour des locutions *inquit* (incises) du type : *fet il, dist mes sires Gauvains*, etc., insérées dans un discours direct.

Le manuscrit connaît le point d'interrogation, mais comme il l'utilise bien moins que nous ne le ferions, nous avons transcrit le point d'interrogation du manuscrit par un double point d'interrogation (?? : 72 cas), et par ailleurs quand il n'y en avait pas dans le manuscrit, nous en avons ajouté un à la fin des interrogatives directes, pour faciliter la lecture : donc un point d'interrogation simple est toujours un ajout de notre part, un point d'interrogation double indique que le copiste en avait employé un.

Le manuscrit K, comme bien des manuscrits du 13^e siècle, connaît en outre le *comma (punctus elevatus)*, un point-virgule inversé : il en offre plus de 200 occurrences. Ce signe est employé soit après l'exclamation « *Ha* » ou « *Hé* » en début de discours direct (68 cas, donc dans deux occurrences sur trois de ces mots), soit dans le récit, pour marquer l'existence d'une corrélation entre deux parties d'un énoncé (une quarantaine de cas au total), et, nous en avons fait l'hypothèse, pour indiquer une élévation de la voix entre ces deux segments. Dans les deux cas, après *Ha* ou *Hé* et en corrélation, on a transcrit ce signe par une sorte de point-virgule inversé : *Ha . ' sire... ; Et endementres qu'il parloient einsi . ' si entrerent laiienz .iii. nonains ...* (voir Marchello-Nizia 2007).

5.10. Structuration du texte par des lettres ornées et rubriquées petites et grandes

Au-delà des phrases, les écrits sont également structurés à un niveau macro-textuel. Dans notre texte, la structure du récit est marquée de façon hiérarchisée, à trois niveaux : en premier lieu, au tout début, par une peinture de près d'une demi-page qui a été découpée par un malfaiteur (correspondant à notre page de titre) et qui correspondait sans doute aux débuts des autres romans dans le manuscrit K ; en second lieu, le texte est scandé par 16 grandes majuscules initiales très ornées, alternativement bleues ou rouges, sur une hauteur de 6 lignes, qui correspondent à des épisodes (nous les indiquons dans les versions diplomatique et facsimilaire) ; enfin, des lettres colorées (rubriquées) plus petites au nombre de 329, bleues ou rouges, sur 2 lignes, délimitent des parties correspondant à des paragraphes. Si l'on ajoute à ces subdivisions le paragraphe initial amputé du manuscrit K, et les trois paragraphes empruntés au manuscrit Z qui a servi à compléter le texte du manuscrit K amputé de sa fin, on aboutit aux 349 paragraphes qui scandent la *Queste*, qui ont été numérotés pour faciliter la lecture et la référencement.

Les 16 lettres ornées et rubriquées présentent une régularité frappante : dans 15 cas, il s'agit d'un O majuscule : 14 fois, *or* introduit une formule figée : *Or dit li contes que...* (le verbe est toujours au présent), 1 fois on a : *Or me dites*. Et une seule fois, il s'agit d'un U majuscule équivalant de -v- : *Voirs fu après la passion Jhesucrist* (fol. 192). En voici la liste : 1) Fol. 166 (§ 37) : *Or dit li contes que...* ; 2) Fol. 169 (§ 53) : *Or me dites...* ; 3) Fol. 169v (§ 56) : *Or dit li contes que...* ; 4) Fol. 171v (§ 67) : *Or dit li contes que...* ; 5) Fol. 172v (§ 75) : *Or dit li contes que...* ; 6) Fol. 176v (§ 94) : *Or dit li contes que...* ; 7) Fol. 187v (§ 152) : *Or dit li contes que...* ; 8) Fol. 192 (§ 174) : *Voirs fu après la passion...* ; 9) Fol. 195 (§ 186) : *Or dit li contes que...* ; 10) Fol. 198v (§ 196) : *Or dit li contes que...* ; 11) Fol. 206v (§ 223) : *Or dit li contes que...* ; 12) Fol. 210v (§ 246) : *Or dit li contes que...* ; 13) Fol. 213v (§ 270) : *Or dit li contes que...* ; 14) Fol. 218 (§ 298) : *Or dit li contes que...* ; 15) Fol. 218v (§ 302) : *Or dit li contes que...* ; 16) Fol. 222v (§ 329) : *Or dit li contes que...*

Nous avons donné des titres à toutes ces grandes divisions qu'on peut appeler des chapitres, ainsi qu'aux épisodes à l'intérieur de ces chapitres, qui se déroulent sur un ou plusieurs paragraphes. Les titres de chapitre sont indiqués dans le corps du texte entre crochets, tandis que les titres d'épisode s'affichent uniquement dans les en-têtes de page. Tous les titres sont présents dans le sommaire qui permet de « naviguer » dans l'édition.

Concernant la structuration du texte par les lettres rubriquées traduites en paragraphes, il n'y a pas à notre connaissance deux manuscrits de la *Queste* qui présentent exactement le même nombre de paragraphes : le manuscrit K complété par le manuscrit Z offre 349 paragraphes, le manuscrit de Berkeley édité par Fanni Bogdanow en donne 333, et le manuscrit de Bonn édité par Gérard Gros 370.

5.11. Le discours direct et les trois niveaux d'enchâssement de discours

Il est un signe en revanche que ne connaissaient pas les manuscrits, et que les éditeurs modernes introduisent systématiquement : les guillemets, adoptés aux 16^e et 17^e siècles par les imprimeurs, et qui facilitent le marquage du discours direct. On les utilise en les encadrant comme c'est l'usage de deux-points au début, et d'un point à la fin, et en utilisant le tiret en cas de changement de locuteur.

Dans quelques cas, un discours direct est enchâssé dans un discours direct (ainsi par exemple en 167c, 168d, 169a et 171c) : nous en indiquons les limites par des guillemets anglais :

« ... Et la voiz qui desoz la tombe issoit senefie la doulereuse parole qu'il distrent a Pilate le prevost : “Li sans de lui soit sor nos et sor noz enfanz.” Et par cele parole furent il destruit aux et lor enfanz et quan qu'il avoient. Einsi poez vos veoir en ceste aventure la senefiance de la passion Jhesucrist... » (fol. 169a, lignes 27-28)

Parfois même, on a un enchâssement de discours direct au troisième niveau, comme dans le passage suivant, où un religieux tient un long discours à Lancelot, au cours duquel il cite le récit que fait l'Évangile des noces, et dans ce récit se situe le discours des personnages de cet épisode ; pour différencier ces divers niveaux d'enchâssement, nous utilisons les guillemets français (« ... ») pour le discours direct de premier niveau, les guillemets anglais (quotes doubles (“...”)) pour le second niveau (qui est une citation des Écritures en fait), et les guillemets anglais triples (“...”)) pour le troisième niveau d'enchâssement où il s'agit réellement d'une prise de parole :

« Ausi est de cels qui en ceste queste sont entré ort et conchié des vices terriens qu'il ne savront tenir ne voies ne sentiers, ainz vont foloiant

par les estranges terres. Si est avenue la semblance de l'evangile la ou ele dit : "Il fu jadis .i. preudons riches qui ot apareillié a fere noces et semonst ses amis et ses parenz et ses voisins. Quant les tables furent mises si envia ses mesages a cels qu'il avoit semons, et lor manda qu'il venissent car tout ert prest. Cil targierent et demorerent tant qu'il ennoia au preudome. Et quant il vit qu'i ne vendroient pas si dist a ses serjanz : "Alez de ci et cornez parmi les rues et parmi les chemins et dites as povres et as riches et as estranges et as privez qu'il viegnent mengier, car les tables sont mises, et tout est prest." Cil firent le comandement lor seignor, et en amenerent tant avec aux que la meson fu pleine." ... » (fol. 190b, ligne 19 - 190c, ligne 16)

De même en 167b, ligne 27 - 168a, ligne 33, le récit du Chevalier aux armes blanches à Galaad comporte également trois niveaux de discours : la réponse du Chevalier à Galaad, qui comporte un dialogue entre Ewalach et Joséphé, et ce dernier cite des paroles qui devront être prononcées par Ewalach (167c, lignes 17-20).

Enfin, pour les inscriptions gravées, qui sont des sortes de discours rapporté, et qui en général ne sont pas introduites par une ponctuation dans le manuscrit, on adopte deux-points suivi de guillemets anglais simples ('...') ; de même pour les citations de l'Évangile.

6. Versions diplomatique et facsimilaire

Nous n'évoquerons dans cette section que les traits qui distinguent chacune de ces deux versions de la version normalisée présentée dans la section précédente. Un tableau synthétique des trois versions de transcription est présenté dans l'[Annexe 6](#).

6.1. Transcription diplomatique

Cette version de la transcription représente le manuscrit d'une manière plus fidèle encore que la version normalisée. Les caractères restitués à la place des abréviations y sont signalés par les italiques ; les signes diacritiques modernes (tels que l'accent aigu ou le tréma) ne sont pas utilisés, ce qui permet de conserver une certaine ambiguïté propre au système graphique du manuscrit. En même temps, pour faciliter la lecture, on interprète les séries de jambages et on ne tient pas compte des variations graphiques qui ne jouent pas le rôle de graphèmes distincts dans le système graphique médiéval.

Voici la liste de ses traits caractéristiques :

- transcription des voyelles et des consonnes :

- les séries de jambages où aucune distinction graphique n'est perceptible entre les caractères *-i-*, *-n-*, *-m-* et *-u-* sont interprétées (*uue* est transcrit *une* ou *mie*, puisque le contexte permet de lever toute ambiguïté) ;
- les distinctions de variantes de caractères (*-s-* long *vs* *-s-* rond) sont supprimées, comme dans la version normalisée ;
- pas de distinction ramiste des lettres *-u-/-v-* et *-i-/-j-* : les lettres *-i-* et *-u-* sont utilisées comme dans le manuscrit, quelle que soit leur valeur phonologique (consonne ou voyelle) ;
- signes diacritiques :
 - le seul signe introduit est le point sur le *-i-*, en revanche l'accent long qui apparaît parfois sur ce caractère dans le manuscrit disparaît ;
 - on n'utilise ni l'accent aigu sur le *e* tonique, ni le tréma dans les hiatus, ni la cédille sous le *c* ;
- abréviations :
 - les abréviations sont résolues, mais les caractères « restitués » sont signalés par les italiques ;
- délimitation des mots :
 - on applique les mêmes règles que dans la version normalisée ;
- corrections éditoriales :
 - la forme du manuscrit considérée comme erronée est colorée en rouge, une suggestion de correction s'affiche avec la mention *corr.* lorsqu'on passe la souris sur la forme erronée ;
 - les formes ajoutées à la place des lacunes du manuscrit sont placées entre crochets et colorées en bleu, comme dans la version normalisée ;
- corrections scribales :
 - les lettres et les mots exponctués par le scribe (marqués par des points au-dessous de la ligne d'écriture) sont transcrits en caractères barrés et colorés en rouge ;
- majuscules :
 - toutes les majuscules sont celles du manuscrit, aucune majuscule n'est utilisée dans les noms propres ou au début du discours direct si elle n'est pas présente dans le manuscrit ;
- ponctuation :
 - aucune ponctuation absente dans le manuscrit n'est introduite (pas de guillemets, ni de tirets dans le discours direct, pas de virgules avant et après les incises, pas de ponctuation forte au début ou à la fin du discours direct si elle ne provient pas du manuscrit) ;
 - le point « médian » du manuscrit (·) est transcrit par un point (qu'il soit suivi d'une minuscule ou d'une majuscule) ;
 - le *comma* (:·) est transcrit par un point suivi d'un guillemet simple ouvrant (·), comme dans la version normalisée ;
 - le punctus interrogativus (:·) est transcrit par un point d'interrogation ;
- structuration du texte :
 - comme dans la version normalisée, la division en paragraphes est basée sur les initiales du manuscrit, les différentes versions sont par ailleurs alignées au niveau du paragraphe ;
 - les initiales du manuscrit sont représentées par des lettrines, de même couleur que dans le manuscrit (rouge ou bleue), la taille de ces lettrines est plus grande lorsqu'il s'agit des lettres ornées marquant le début des 16 épisodes ;
- discours direct :
 - le discours direct est marqué par un surlignage bleuté qui s'active au passage de la souris, comme dans la version normalisée, mais aucune ponctuation absente du manuscrit n'est utilisée.

6.2. Transcription facsimilaire

Cette version de la transcription se rapproche davantage encore du système graphique du manuscrit en conservant la distinction des variantes de caractères, les marques

d'abréviations, la segmentation des mots originale et les signes de ponctuation médiévaux. Cette transcription peut être utile pour des recherches paléographiques et parfois linguistiques (étude des systèmes graphiques et de la ponctuation du Moyen Âge). Compte tenu de son coût élevé (en temps de travail) et de son usage relativement limité, la transcription facsimilaire a été réalisée uniquement pour les deux premiers folios du manuscrit K (160rv et 161rv) et complétée par les passages correspondants du manuscrit Z (138rv) là où le manuscrit K présente des lacunes.

Voici la liste de ses traits caractéristiques :

- transcription des voyelles et des consonnes :
 - les séries de jambages où aucune distinction graphique n'est perceptible entre les caractères *-i-*, *-n-*, *-m-* et *-u-* sont néanmoins interprétées (*une* est transcrit *une* ou *mie*, puisque le contexte permet de lever toute ambiguïté, comme dans la version diplomatique) ;
 - les variantes de caractères identifiables (allographes) sont maintenues (*-s-* long *vs* *-s-* rond), la liste complète des caractères spéciaux utilisés figure dans le *Manuel d'encodage BFM-Manuscrits*², l'installation d'une police de caractères compatible MUFI v. 3³ (par exemple, Unicode) est recommandée pour visualiser ces variantes de caractères ;
- signes diacritiques :
 - aucun signe diacritique absent du manuscrit n'est introduit dans la transcription facsimilaire ;
 - notamment, on n'utilise pas le point sur le *-i-*, l'accent long qui apparaît parfois sur ce caractère dans le manuscrit est représenté par un accent aigu (*-í-*) ;
- abréviations :
 - les marques d'abréviation sont reproduites de la manière la plus fidèle au manuscrit possible, la liste complète des marques d'abréviation médiévales utilisées dans la présente édition figure dans l'Annexe 4 ;
- délimitation des mots :
 - la segmentation graphique du manuscrit est respectée : aucun espace blanc n'est ajouté ou retiré dans la transcription ;
 - dans certains cas, des mots sont séparés par un espace blanc visiblement plus petit que celui qui sépare des mots autour ; ce petit blanc n'est pas distingué d'un blanc normal ;
- corrections éditoriales :
 - la forme du manuscrit considérée comme erronée est soulignée en rouge, aucune suggestion de correction n'apparaît dans la version facsimilaire ;
 - les formes ajoutées à la place des lacunes du manuscrit sont placées entre crochets et colorées en bleu, comme dans les versions normalisée et diplomatique, il s'agit d'une transcription facsimilaire des formes correspondantes du manuscrit complémentaire (Z) ;
- corrections sribales :
 - les mots ou les caractères exponctués sont barrés et colorés en rouge ;
 - les mots ou les lettres insérés par le scribe apparaissent en bleu et sont soulignés ;
- majuscules :
 - toutes les majuscules sont celles du manuscrit, aucune majuscule n'est utilisée dans les noms propres ou au début du discours direct si elle n'est pas présente dans le manuscrit, comme dans la version diplomatique ;

²http://ccfm.ens-lyon.fr/IMG/pdf/BFM-Mss_Encodage-XML.pdf, p. 35-37.

³Medieval Unicode Font Initiative, <http://www.mufl.info>.

- ponctuation :
 - reproduction la plus fidèle possible des marques de ponctuation médiévales (le point, le *comma*, le point d'interrogation médiéval) ;
- structuration du texte :
 - les initiales du manuscrit sont représentées par des lettrines, de même couleur que dans le manuscrit, et leur taille différente est respectée ;
 - le discours direct est marqué par un surlignage bleuté, comme dans les versions normalisée et diplomatique, mais aucune ponctuation supplémentaire n'est introduite.

7. La langue du ou des copiste(s)

7.1. Traits dialectaux

Cette copie comporte relativement peu de traits dialectaux. On notera cependant quelques traits de la région du nord (voir Pope 1952, p. 489, § xvii) : la forme *aux* pour le pronom personnel régime de troisième personne au pluriel, les formes *çaus/çax* pour le démonstratif pluriel de la série CIL, ainsi que la forme *solaux/solauz* (une fois *soleux*).

7.2. Déclinaison : formes et usages

Dans ce manuscrit de la fin du 13^e siècle, copie d'un texte composé au début du même siècle, la déclinaison des noms communs est généralement assez bien opérée. Mais pour les noms propres l'usage est moins régulier : certains noms fréquents et qui pourraient se décliner ne le font pas ; et d'autres se déclinent de façon un peu irrégulière, utilisant parfois les formes de cas sujet (CS) en fonction de régime (c'est rare), ou, bien plus souvent, la forme de cas régime (CR) comme sujet ; il n'est qu'un petit nombre de noms propres qui se déclinent suivant le modèle grammatical strict : pas plus d'une dizaine. C'est ainsi que *Artus*, *Galaad* et *Perceval* sont invariables dans le manuscrit K quand ils sont écrits en clair. Et comme on l'a vu plus haut, les marques désinentielles de déclinaison qui correspondaient à des origines et à des prononciations différentes tendent à se confondre : *-x/-z/-s* de désinence alternent assez souvent pour les mêmes mots. En outre, pour certains pronoms, on trouve des cas de variations : deux pronoms indéfinis sujets coordonnés sont l'un au CR et l'autre au CS : *les uns... et li autre* (§ 180, 193b).

Les noms d'agent et noms propres présentent dans ce manuscrit un usage diversifié. Parmi eux, il en est qui observent bien l'alternance entre CS et le cas régime : *Caïns/Cayns* comme sujet, *Caïn/Cajm* comme régime ; de même *Diex/Dex /Damediex* et *Dieu/Deu /Damediou*, *Agarans/Agaran*, *Amanz/Amant*, *li rois Bans / le roi Ban*, *Priadans/Priadan*, *Salemons/Salemon*, *Tholomers/Tholomer*. Le nom du Graal (109 occurrences) fonctionne comme un nom propre, car dans le manuscrit K il commence presque toujours par une majuscule (sauf deux fois). Il est très soigneusement décliné : *Graalx* (4), *Graaux* (4), *Graax* (9), *graax* (1) comme sujet ou attribut

du sujet, *Graal* (91) ou *graal* (1) comme régime ; il apparaît souvent dans le syntagme *li sainz Graaux / le saint Graal*.

D'autres noms propres, qui se déclinent également, révèlent en revanche un usage irrégulier des deux formes, la forme régime étant souvent employée en fonction de sujet, et celle du cas-sujet se trouvant, bien plus rarement, en fonction de régime : c'est le cas des noms propres Abel, Boort, Calogreant, Hestor, Josephé, Lyon/Lyonel, Meliant, Mordrain et Nascien. En effet, on a bien les deux formes *Abiax/Abel*, mais si *Abiax* (2 fois) est toujours sujet, *Abel* (18 fois au total) est également souvent sujet (10 fois) ; il s'agit du même copiste, du même passage ; il semble que cela soit lié à la nature sémantique du verbe : *Abiax* est sujet-agent de verbes d'action, *Abel* est sujet-patient de verbes au passif, ou de *recevoir*. D'autres noms sont peu ou mal déclinés, ainsi de *Boorz/Boort* : la forme *Boorz* (24) est généralement sujet, sauf une fois (198c : *et retorne a mon seignor Boorz de Gaunes*) ; la forme *Boort* est, elle, soit régime soit sujet ; et une fois nous avons la graphie *Bohes* (fol. 163a : sujet). *Nasciens/Nascien* connaît une petite hésitation car si dans la majorité des cas la déclinaison correspond aux fonctions, on a parfois la forme avec -s pour le régime (1 fois) et la forme sans -s comme sujet (3 fois). *Calogrenanz* (1 fois) est sujet, mais *Calogrenant* (8 fois) l'est souvent aussi. De même *Lyoniaux* et *Lyons* sont sujet, mais parfois *Lion* et *Lyon* le sont aussi. Le nom d'Hector (34 occurrences) se décline parfois, mais la forme au CS *Hestors* (4 fois) peut être régime (196a *et dist a Hestors*), et la forme de CR *Hestor* (30 fois) est souvent sujet. De même pour *Mordrains/Mordrain*, la forme avec -s pouvant se trouver en fonction de régime. De même enfin pour Meliant. Et *Josephés* est employé une fois en fonction de génitif (192a) et deux fois en fonction d'objet direct (224a et 224a).

Certains noms propres, employés une seule fois, révèlent eux aussi que l'usage de la déclinaison est fluctuant : on peut avoir comme sujet soit un CS (*Argustes, Celidoines, Elays, Helains li Blans, Helyes, Hernolx, Janaans, Moyses*), soit un CR (*Absalon, Claudin, Enoc, Sanson Fortin, Parlan, Vaspasien*) ; mais comme régime on a toujours une forme de CR (*Girflet, Josué, Lambar, Libran, Linor, Pellehen, Pilate, Urien, etc.*).

Parfois, alternent dans le même passage forme ancienne et forme moderne : *s'ante/s'antain* (178d) avec la forme moderne *sa tante* (179a).

7.3. Nominalisation d'infinitifs

Ce manuscrit de la *Queste* présente une dizaine de cas d'infinitifs, prépositionnels ou non, substantivés : 1) 165c : *com del monter* ; 2) 166d : *au chaoir qu'il fist* ; 3) 175b : *et li promet la vie pardurable por regehir, et enfer por le celer.* ; 4) 191a : *travailliez del geuner et dou veillier* ; 5) 201b : *fors*

dou prendre ; 6) 207c : *Lors sont assis au mengier* ; 7) 210d : *li porters dou rainsel* ; 8) 214d : *Del rendre est il noient* ; 9) 220c : *et a l'ovrir que ele fist* ; 10) 224a : *au lever qu'il fist*.

Dans certains cas, la focalisation sur la circonstance du procès précédent est soulignée par la reprise de l'infinitif par le verbe vicaire *faire* : *Et a l'ovrir que ele fist...* (220d) ; *et au lever qu'il fist...* (224a) ; *au chaoir qu'il fist...* (166d).

Dans quelques cas, l'infinitif substantivé conserve son complément d'objet nominal : *fors dou prendre voz armes* (201b) ; *li porters dou rainsel* (210d).

7.4. Quelques traits de la morphologie du verbe en cours de changement

Quelques formes de ce manuscrit, bien que très rares, préfigurent les changements à venir : les formes analogiques *je suis* (une seule fois : 166b), *nous venismes* (une fois : 166b). En revanche le réfléchi aux formes composées se construit encore sans le pronom : *Lors sont assis au mengier* (207c : 'ils se sont assis...').

7.5. La forme *si/s'i*

La forme *si* est dans notre texte toujours adverbe, et n'est jamais introductrice d'une hypothétique ou d'une interrogative indirecte. Dans le manuscrit K, seule la forme *se* est employée dans ces derniers cas, et devant voyelle elle peut s'élider en *s*. Les seuls cas qui auraient pu sembler des contre-exemples sont : *Et il monte maintenant, et li frere de laienz li baillierent .i. escuier por fere li compaignie qui raportera arriere l'escu s'i le covient a fere* (fol. 166c) ; et : *car s'i baast il n'i dormist james por la terre qui trop ert dure* (193a). Ce *si* est en fait le résultat de *se il* suivi de *le* ou du pronom adverbial *i* : 's'il convient de le faire', 'pour le cas où il conviendrait de rapporter l'écu'.

7.6 Morpho-syntaxe des pronoms personnels, relatifs, interrogatifs

Pour les pronoms personnels sujets, on soulignera leur possibilité d'être autonomes : *il li conte coment il troi compaignon de la queste estoient laienz embatuz* (215a) ; *Et je je revendrai* (202d) : on n'a pas considéré cet emploi d'un pronom répété comme une faute car le manuscrit en offre un autre cas : *mes me secorrez moi* (186a).

La 6^e personne du féminin peut être *il* au lieu de *eles* (161b).

Pour les pronoms personnels régimes, quelques constructions sont à noter. Tout d'abord, comme il est normalisé dès l'ancien français, le pronom personnel *lui* peut être employé pour le réfléchi *soi* après préposition : *devant lui* (181b). Ce manuscrit offre plusieurs cas de pronom régime enclitique après infinitif : *de prier la* (185d), *por tenir le parmi les flans* (167a), *et il tent la*

main por prendre la (186a), *por prendre en la vengeance* (166d), *Et lors vet avant por trere la* (209a), *se il ja porroit giter la de cel sens* (212c), *metre i main* (161c), *il li dona congié d'aller s'en* (170d). On a quelques cas, tout à fait réguliers, en interrogative, de pronoms régimes clitiques postposés au verbe avant le sujet : *Voulez le vos rescorre ?* (205d), *sont en il compaignon ?* (164a).

Pour les pronoms relatifs, la forme *qui* est plusieurs fois employée en fonction de régime quand le référent est un animé humain : *cil qui Nostre Sires i avoit esleu* (177d), *qui aventure amena* (180c), *et cil s'estent qui angoisse de mort destraint* (205c). Inversement, *que* peut être sujet non humain : *ce que t'estoit avenu* (184a). On a parfois des séquences en relatives complexes : *cest home qui je cuidoie que fu morz* (189a), *.i. preudom qu'il cuidoit bien qu'il fust prestres* (203d), « *Et se ce est cil que je croi que soit* » (164c).

L'interrogation directe sur l'objet direct est parfois introduite par la formule récente *que est ce que...* : *que est ce que vos dites ?* (163d, 171b), *Que est ce que tu as fet ?* (212a).

7.7. Négation

On signale ici simplement un cas (hapax ? oubli de *ne* ? un début d'évolution en cours ?) où le manuscrit offre un cas de *pas* pleinement négatif : *Mes Galaad qui tint l'espee as estranges renges fiert destre et senestre, et ocist quan qu'il ateinst. Si qu'il n'est hons qui le veïst qui cuidast pas qu'il fust hons terriens, mes aucuns monstres.* (216c).

Dernière révision : juillet 2019

Bibliographie

NB – Une bibliographie complète concernant la *Queste del saint Graal* serait considérable. Nous ne donnons ici que les références des ouvrages ou études auxquels nous nous référons explicitement. Pour une bibliographie plus complète, nous renvoyons aux 20 pages de la Bibliographie donnée par Fanni Bogdanow dans son édition de la *Queste del saint Graal* (2006) désignée ci-dessous. L'édition récemment publiée par Gérard Gros sous la direction de Philippe Walter pour la collection La Pléiade (Paris, Gallimard, 2009) est également une source de références précieuses.

Éditions antérieures et reproductions de manuscrits de la *Queste del saint Graal* (dans l'ordre chronologique)

La Queste del Saint Graal, F. J. Furnivall (éd.), Londres, J.B. Nichols and Sons, 1864.

The Vulgate Version of the Arthurian Romances, edited from manuscripts in the British Museum, H. O. Sommer (éd.), Washington, Carnegie Institution, 1908-1916, 6 vol.

La Queste del Saint Graal, roman du XIII^e siècle, édité par Albert Pauphilet, 1923. Paris, Champion (CFMA 33 : réimprimé plusieurs fois).

Roques M., 1923. Compte rendu de cette édition, *Romania*, 49, 195.

La grant Queste del Saint Graal. La grande Ricerca del Santo Graal. Versione inedita della fine del XIII secolo del ms. Udine, Biblioteca Arcivescovile, 177, R. Vattori et al. (éd.), G. D'Aronco (dir), Tricesimo, R. Vattori, 1990. (Reproduction photographique, édition et traduction en italien).

La Version Post-Vulgate de la Queste del saint Graal et de la Mort Artu, F. Bogdanow (éd.), Paris, SATF, 1991-2001, 4 vol.

Lancelot du Lac et la quête du Graal, M.-Th. Gousset et M. Pastoureau (éd.), Paris, BnF, 2003. (Reproduction d'un ms. lombard richement enluminé).

La Quête du Saint-Graal, roman en prose du XIII^e siècle, Fanni Bogdanow (éd.), Anne Berrie (trad.), Paris, Librairie générale française, 2006. (Livre de poche. Lettres gothiques).

Le Livre du Graal, D. Poirion (éd.), Ph. Walter (dir.), Paris, Gallimard, 2001-2009, Collection de la Pléiade, vol. III. (2009) [L'édition et la traduction de *La Quête du saint Graal* par Gérard Gros, d'après le ms de Bonn, se trouvent aux p. 807-1177 et la Notice, également de G. Gros, aux p. 1554-1640].

La queste del Saint Graal (The Quest of the Holy Grail) from the Old French Lancelot of Yale 229 with essays, glossaries and notes to the text, E. M. Willingham en collaboration avec W. Blue, S. L. Hahn, V. Greene, J. E. McRae, L. Tarte Ramey & N. Dulin-Mallory (éd.), Turnhout, Brepols, 2012.

La Queste del Saint Graal. Édition critique et commentée du manuscrit BnF, français 339. Thèse de doctorat non publiée, présentée par C. Scubla (sous la direction de G. Roussineau), Université de Paris-Sorbonne, 2012.

Études sur les procédures d'édition, d'annotation, sur la tradition manuscrite, sur la langue

- Baumgartner, E., 2007. « Introduction », in E. Baumgartner et M.-Th. Medeiros (éd.), *La Mort du roi Arthur : roman publié d'après le manuscrit de Lyon, Palais des Arts 77, complété par le manuscrit BnF n.a.fr. 1119*, Paris, Champion, 9-36.
- Bogdanow, F., 1955. « An Arthurian Manuscript : Arsenal 3350 », *Bulletin Bibliographique de la Société Internationale Arthurienne* 7, 105-108.
- Bogdanow, F. 1970. « Un nouveau manuscrit de la *Queste du Saint Graal* du Cycle de Vulgate », *Romania* 91, 554-556.
- Bogdanow, F., 1977. « Deux manuscrits arthuriens et leur importance pour l'histoire textuelle de la *Queste del Saint Graal* ». *Romania* 98, 145-167 et 289-305.
- Bogdanow, F. 1991. *Voir ci-dessus son édition de la Version Post-Vulgate de la Queste del saint Graal et de la Mort Artu.*
- Bogdanow, F., 1993. « La tradition manuscrite de la *Queste del saint Graal*, versions Vulgate et post-Vulgate en Italie », in D. Buschinger & W. Spiewok éd.s. *Die Kulturallen Beziehungen zwischen Italien und den anderen Ländern Europas im Mittelalter*. Greifswald, Reineke-Verlag, 25-45.
- Bogdanow, F., 1996. « A little known Codex, Bancroft ms. 73 and its place in the manuscript tradition of the Vulgate *Queste del saint Graal* », *Arthuriana* 6/1, 1-21.
- Bogdanow, F. 2006. *Voir ci-dessus son édition de la La Quête du Saint-Graal.*
- Bourgain, P. et Viellard F. (dir.), 2002. *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule III. Textes littéraires*. Paris, École nationale des chartes, Comité des travaux historiques et scientifiques.
- Buzzetti, D. et McGann, J., 2006. « Critical editing in a digital horizon », in L. Burnard, K. O'Brien O'Keefe, et J. Unsworth, (éd.), *Electronic textual editing*. New York, The Modern Language Association of America, 53-73.
- Marchello-Nizia, Ch., 2007. « Le comma dans un manuscrit du 13e s. : grammaticalisation d'un marqueur de corrélation, ou marquage d'une intonation montante ? », In O. Bertrand, S. Prévost, M. Charolles, J. François, C. Schnedecker éd.s. *Discours, diachronie, stylistique du français, Etudes en hommage à Bernard Combettes*. Berne : Peter Lang, 293-305.

- Marchello-Nizia, Ch., Lavrentiev, A. et Guillot-Barbance, C. 2015. « Edition électronique de la *Queste del saint Graal* », in D. Trotter (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*. Berlin / Boston : Walter de Gruyter, 155-176.
- Masai, F., 1950. « Principes et conventions de l'édition diplomatique », *Scriptorium*, 1950, vol. 4, 177-193.
- Pauphilet, A., 1921. *Etudes sur la Queste del saint Graal attribuée à Gautier Map*. Paris, Champion (rééd. Genève, Slatkine, 1980 et 1996, « Reprints »).
- Plouzeau, M., 2004. Notice sur l'édition par Albert Pauphilet de la *Queste del Saint Graal* (Paris, Champion) et sur le texte numérisé correspondant de la base Textes de Français Ancien (TFA). (Texte aimablement communiqué par l'auteure).
- Poirion, D. et Walter, Ph., 2001. *Voir ci-dessus leur édition du Livre du Graal*, vol. I.
- Poirion, D., Walter, Ph. et Gros, G., 2009. *Voir ci-dessus leur édition du Livre du Graal*, vol. III.
- Pope, M.K., 1952. *From Latin to modern French with especial consideration of Anglo-Norman. Phonology and morphology*. Publications of the University of Manchester: French series. Manchester, Manchester university press.
- Robinson, P., 2006. « The *Canterbury Tales* and other Medieval texts », in L. Burnard, K. O'Brien O'Keefe, et J. Unsworth (éd.) *Electronic textual editing*. New York, The Modern Language Association of America, 74-91.
- The TEI Consortium, 2016. *TEI P5 : Guidelines for Electronic Text Encoding and Interchange*, Text Encoding Initiative Consortium, <www.tei-c.org/Guidelines/P5>.
- Vielliard, F., 1975. *Manuscrits français du Moyen-Âge*. Cologny / Genève, Fondation Martin Bodmer (Bibliotheca Bodmeriana. Catalogues, II).
- Vielliard, F. et Guyotjeannin, O. (dir.), 2014. *Conseils pour l'édition des textes médiévaux. Fascicule I. Conseils généraux*. Paris, École nationale des chartes, Comité des travaux historiques et scientifiques. (1^{ère} édition 2001).
- Woledge, B., 1954. *Bibliographie des romans et nouvelles en prose française antérieurs à 1500*, Genève-Lille, Droz.

Annexes

Annexe 1.

Liste des mots (formes) contenant une barre de nasalité

Barre de nasalité transcrite pas un n

<i>abandonnees,</i>	<i>chantoit,</i>
<i>acomplie,</i>	<i>chevauchant,</i>
<i>aingniax,</i>	<i>ciconstance/circonstance,</i>
<i>ainz,</i>	<i>cimentiere (168c),</i>
<i>ainznez,</i>	<i>comande/comandoit/commande,</i>
<i>amendera,</i>	<i>comandement,</i>
<i>amont,</i>	<i>combatez,</i>
<i>ancienne,</i>	<i>coment,</i>
<i>annonce,</i>	<i>comencement,</i>
<i>aparanz,</i>	<i>commence/commença,</i>
<i>aparteingne,</i>	<i>compaignie,</i>
<i>arçons,</i>	<i>compainz/compaignon/compaignon,</i>
<i>autant,</i>	<i>confondre,</i>
<i>avant,</i>	<i>conquis,</i>
<i>aventures (187c),</i>	<i>contes,</i>
<i>avint,</i>	<i>covient,</i>
<i>avironné/avironnez,</i>	<i>cuidons,</i>
<i>avision,</i>	<i>decevement,</i>
<i>avons,</i>	<i>deffendre/deffent,</i>
<i>baron(s),</i>	<i>demain,</i>
<i>bien,</i>	<i>demanda/demande,</i>
<i>blanc,</i>	<i>denonciee,</i>
<i>bon/bons,</i>	<i>descent,</i>
<i>braiant,</i>	<i>devant,</i>
<i>bretaigne,</i>	<i>devons,</i>
<i>ceanz/ceainz,</i>	<i>dolenz,</i>
<i>ceinne,</i>	<i>don,</i>
<i>ceint,</i>	<i>donc,</i>
<i>cendal,</i>	<i>donroi/doing/doingniez,</i>
<i>champions,</i>	<i>dont,</i>

dormant,
einsint,
empeint,
en,
enfrainte,
enjoint,
envoia,
erranz/erranment,
escient,
estrange,
firmament,
fluns,
foisonnerent,
fondement,
fontainne,
forvoiant,
frain/freins,
front,
gent/genz,
gentis,
gloutonnies,
graindre,
granment,
grant,
guerredons,
habondance,
honte,
itant,
Janaans,
laienz,
l'en,
lendemain,
lingnage,
Lion,
lions,
loing,
loingntains,
long,
maçonné,
main/mains,
maintent,
maint/mainte/maintes/mainz,
maintenant,
maintendrai/maintient,
mande/manda,
mehaingniez/mehangnié,
meint,
Melianz,
m'en,
menra,
meson,
mien/miens,
mon,
monde,
montaingne,
monter/monta/monte,
Mordrain/Mordrains,
Nascien,
nomme/nommer/nommee,
non,
nonante,
nonne,
oiant,
onnor,
orendroit,
orient,
oroisons,
paiennie,
pains,
pardoint,
parent/parenz,
passion,
perron,
pesanz,

plaindre/plainz/plaingne,
poing,
poingnant,
point,
porvoiant,
prendrai,
preudon/preudons,
prochain/prochainnement,
quant,
querant,
religion,
remaindre/remaindra/remaindras/remaindrez,
remananz,
remembrance,
renommee,
reponnoit,
respondi/respont,
restanche,
revint,
riens,
ront,
saignast,
saint/sainte/sainz,
semblance,
semonst, senefiance,
sentent,

serjant/serjanz,
sermonna,
serpent,
son,
sospirant,
soudainnement,
souverain,
subjection,
talent,
tant/tanz,
t'en,
tendront/tint,
tens,
tent,
terriannes,
terriennes,
tornoient,
umain,
vaincuz/vainquist,
vendrai / vendra / vient / vint / vien / je vieng /
viengne / viengnes / vindrent,
vent,
verdoianz,
vilains/vilainnement,
voiant.

Barre de nasalité transcrite par un m

chambre,
champions,
cõ (com),
combatre,
comme,

flamme,
membres,
sommet,
sembloit,
temple.

Barre de nasalité transcrite par en

Adverbes en -ment :

durem̃t (durement), *longuem̃t (longuement),*
onguem̃t (longuement), *ueraiem̃t (vraiment) ;*
soudaineim̃t (soudainnement),

Autres mots :

aĩndera (amendera), *departeim̃t (département),*
aĩntut (amentut), *estoĩt (estoient),*
comandeim̃t (commandement), *mĩgier (mengier),*
comĩce (comence), *mĩgiez (mengiez),*
comĩt (coment), *ploĩt (parloient),*
dampneim̃t (dampnement), *sereim̃t (serement).*

Annexe 2.

Graphies des noms propres : abréviations et déclinaison

Pour les noms propres on distinguera trois cas : ceux qui ne sont jamais abrégés, ceux qui sont toujours abrégés, et ceux qui alternent les deux types de graphies.

Noms propres toujours écrits en clair

Certains noms propres n'apparaissent qu'une fois, et donc la seule information qu'ils portent concerne l'usage de la déclinaison, on les évoque dans l'étude de la langue du manuscrit.

Quelques noms propres, de personnages ou de lieux, ne sont jamais abrégés, et sont invariables : *Crudel, David, Elyezer, Escorant, Eve, Guenievre, Corbenyc, Joseph (d'Armatie), Judas, Logres, Marie, Pellés*, etc.

D'autres, jamais abrégés ni déclinés, présentent cependant des graphies différentes : *Abarimacie/Arimacie/Armatie/Arymacie, Adam/Adan, Elyan/Elyen, Ewalach/Ewalech/Evalac, Illande/Irlande, Israel/Israhel, Sarras/Sarraz, Symeon/Symeu*.

Quelques noms propres qui ne sont jamais abrégés se déclinent, avec en outre des graphies différentes : *Abiax/Abel, Caĩns* ou *Cajĩns/Caĩm* ou *Cajĩm*, *Calogrenanz/Calogrenant, Diex/Dieu* ou *Dex/Deu* ou *Damedieix* (Seigneur Dieu) / *Damedieu, Graalx/Graal, Hestors/Hestor, Melianz/Melyans/Melyanz/Meliant/Melyant/Melian/Melyan* (sept formes différentes), *Mordrains/Mordrain* (avec une barre de nasalité parfois), *Priadans/Priadan, Salemons/Salemon* (avec parfois une barre de nasalité), *Tholomers/Tholomer, Urlans/Ullan, Vagans/Vagan*, et quelques autres moins fréquents.

Noms propres toujours abrégés

C'est le cas de sept noms propres seulement : *Lancelot*, *Bademagus*, *Gaheriet*, *Keu*, *Yvain*, *Jérusalem*, *Jhesucrist*. Pour ces noms, nous ne disposons pas de forme claire dans le texte : comment résoudre l'abréviation ? On a suivi dans ce cas l'usage le plus fréquent dans les textes en prose arthuriens du 13^e siècle.

Lancelot (225 occurrences) apparaît toujours dans le manuscrit K sous la forme *Lanc.*, suivie d'un point au milieu de la ligne et avec un tilde sur le -c- : nous le transcrivons *Lancelot*, sans flexion, ce qui semble être sa réalisation la plus fréquente au 13^e siècle – contrairement au 12^e siècle où il se déclinait.

Quatre autres noms de personnages sont systématiquement abrégés dans notre manuscrit : le nom de **Bademagus** (13 occurrences) est abrégé soit en *bad'*. ou *band.'*, soit en *badem.*, avec une barre d'abréviation sur le *m* ; on le résout *Bademagus/Bandemagus* quand il a fonction de sujet, et *Bademagu/Bandemagu* pour le régime. **Gaheriet** (4 occurrences), abrégé en *Gah.'*, est résolu avec -z quand il est sujet. Le nom du sénéchal **Keu** (4 occurrences) est toujours abrégé en *K.*, que nous résolvons en *Keus* car il a soit la fonction de sujet (3 fois), soit celle d'apostrophe (une fois). Le nom d'**Yvain** enfin (13 occurrences) est toujours abrégé en *.y.* ; on le développe en le déclinant, car les termes qui l'accompagnent se déclinent (*mes sires Y.*, *Y. l'Avoltre*).

Enfin l'abréviation *jerl~m* est transcrite *Jerusalem* (6 fois), et *jhucrist* (89) / *jhucriz* (6), avec une barre d'abréviation sur le *u*, sont transcrits *Jhesucrist/-criz*.

Noms propres tantôt écrits en clair, tantôt abrégés

Il en est de trois sortes : ceux qui apparaissent invariables quand ils sont en clair quelle que soit leur fonction, ceux qui varient par la déclinaison, et ceux dont la graphie varie.

Dans le cas où la graphie en clair est toujours la même, on résout la forme abrégée comme la forme en clair. C'est le cas de *Artus*, *Galaad* et *Perceval*. Le nom du roi Arthur (29 cas dans K), *Artus*, s'abrège rarement (*Art^s*) et ne se décline pas dans le manuscrit K ; en revanche dans le manuscrit Z complémentaire il se décline (*Artus* en fonction de sujet, *Artu* ou *Artur* comme régime). Le nom de *Galaad* (242 occurrences) est souvent écrit en toutes lettres et n'est jamais fléchi ; son abréviation par suspension (*Gal'*.) est donc transcrite *Galaad*. De même *Perceval* (167 occurrences), invariable quand il est écrit en clair quelle que soit sa fonction, est souvent abrégé par suspension en *Perc'*. Enfin, l'un des rares noms de lieu à pouvoir être abrégé, *Kamaalot*, alterne avec *Camaalot*, parfois abrégé de sa fin.

Formes déclinées des noms propres abrégés

Les noms propres respectant bien la déclinaison n'offrent pas de difficulté en cas d'abréviation. Ainsi *Gauvain* (98 occurrences), bien qu'il soit presque toujours abrégé en *G.*, apparaît en clair une fois dans ce manuscrit de la *Queste*, et sous la forme du cas-sujet en fonction d'apostrophe : *Gauvains* (fol. 198a). En outre il est souvent précédé de l'expression *mes sire(s)* ou *mon seignor*, qui se décline. Nous avons donc fait l'hypothèse que le nom *Gauvain* se déclinait régulièrement, comme c'est d'ailleurs le cas dans d'autres textes au Moyen Âge, et nous résolvons l'abréviation suivant sa fonction : *Gauvain* (23 cas) en fonction de cas-régime et en particulier quand le *G.* est précédé de *mon seignor*, et *Gauvains* (75 cas) en fonctions de sujet et d'apostrophe, souvent précédé de *mes sire* (en apostrophe) ou *mes sires* (en sujet) puisque la seule fois où il apparaît sous cette forme c'est dans cette fonction. Ainsi : *Ha ; G.* (fol. 163d) est transcrit : « *Ha, ! Gauvains...* » ; et *G. G.* (*ibidem*) est transcrit : « *Gauvains, Gauvains...* ». Les groupes doublement abrégés *mes s. G.* ou *mon s. G.*, ainsi que les groupes triplement abrégés *m. s. G.*, sont transcrits *mes sire(s) Gauvains* ou *mon seigneur Gauvain* suivant leur fonction.

De la même façon, *Josephés/Josephé* se décline quand il est en clair, et quand il est abrégé par suspension (*josp.* avec une barre de suspension sur le *p*), le *-s* de flexion est indiqué. Il est un seul cas, en fin de ligne (au § 46, fol. 167d) où il est abrégé en *josp-* et non pas en *josp-s* (*Josephés*) comme on l'attendrait. Inversement, par trois fois (fol. 192a, 224a, 224a) on a la forme *Josephés* avec *-s* en fonction de régime. De même le nom de Merlin, *Mellins/Mellin*, est lui aussi bien décliné ; il ne s'abrège qu'une fois en fin de ligne en *mell* ; en fonction de sujet : on a donc dans ce cas transcrit *Mellins* (178a). De même encore *Nasciens* ou *Naciens/Nascien*, qui est parfois abrégé (*Nasc.* avec une barre sur le *c*) ; sur 11 occurrences avec *-s* final, 7 sont en fonction de sujet, 3 après l'expression *avoir nom*, et 1 comme complément (192b) ; et sur les 8 occurrences de *Nascien*, 5 sont en fonction de régime et 3 de sujet ; quand il est abrégé en fonction de sujet nous l'avons graphié *Nasciens*, au cas-sujet, puisque c'est sa forme la plus fréquente en cette fonction (209c, 209d).

D'autres noms en revanche posent un problème de transcription quand ils sont abrégés, car ils se déclinent irrégulièrement lorsqu'ils sont écrits en clair : c'est le cas de Bohort de Gaunes, cousin de Lancelot et frère de Lionel, personnage fréquemment évoqué (153 occurrences), dont le nom est presque toujours écrit en clair mais mal et peu décliné ; comme c'est souvent la forme *Boort* (129) qui est sujet, dans les rares cas où il est abrégé en *bo.*, nous l'avons transcrit *Boort*, sauf une fois, quand il est sujet antéposé au verbe. Et une fois nous avons la graphie *Bohes* (fol. 163a : sujet).

Le cas de Lionel enfin (31 occurrences), frère de Bohort et cousin de Lancelot, est particulier. Son nom varie fortement. Parfois il apparaît sous la forme longue (4 fois) *Lyoniaux*, *Lyonel* (au premier folio 160b et aux folios 202b et 204c), mais plus souvent (27 fois) sous une forme courte sans signe d'abrègement, c'est pourquoi nous le transcrivons tel quel : *Lions/Lion* (aux fol. 160c-d, 162a, 165b) et *Lyons/Lyon* (aux fol. 205-206). Les deux séries de formes ne se trouvent pas dans les mêmes passages, mais il ne semble pas s'agir de deux mains différentes.

Annexe 3.

Graphies et abréviations de sire, sires, seignor

L'abréviation des diverses formes du mot *sire/seignor*, qui est relativement fréquente, se présente comme un *s* majuscule ou minuscule entre deux points : *.S.* ou *.s.* – sans que pour l'instant on puisse expliquer le choix de la majuscule ou de la minuscule qui est plus fréquente. Sa résolution pose deux problèmes : celui du *s* initial, et celui de la forme du mot et de sa déclinaison. Dans l'édition normalisée, pour le *s* initial, nous n'avons pas suivi les variations du copiste, mais nous avons adopté un usage régulier : avec majuscule en tête de discours direct, et avec minuscule ailleurs.

Le second problème concerne la résolution de l'abréviation en apostrophe ou devant un nom propre de personnage au singulier. L'abréviation *.S.* ou *.s.* apparaît en effet dans trois emplois différents qui correspondent à trois graphies différentes dans le manuscrit. Lorsqu'il est écrit en clair, ce mot se décline, mais selon une triple forme : *sire*, *sires* et *seignor*. *Seignor* est toujours régime ou sujet pluriel, mais pour le cas-sujet singulier le copiste introduit une distinction supplémentaire : la forme *sire* apparaît toujours en fonction d'apostrophe (sauf à la fin du texte dans deux cas), en début de discours direct, alors que *sires*, avec *-s* final, est toujours sujet du verbe. Pour résoudre l'abréviation, on suivra donc cet usage, et on transcrira *S.* ou *s.* en début de discours direct par *Sire*, alors que dans la phrase, lorsque le mot est sujet, on transcrira la même abréviation par *sires*.

L'abréviation en *.S.* ou *.s.* concerne essentiellement Gauvain : l'abréviation *.M.S.G.* correspond soit à *mes sire Gauvains* en apostrophe (sans *-s* de cas-sujet pour *sire*, mais avec *-s* pour *Gauvains*), soit à *mes sires Gauvains* en fonction de sujet dans le récit et en particulier en incise (avec *-s* de cas-sujet pour *sires* et pour *Gauvains*), soit à *mon seigneur Gauvain* si le groupe est au cas régime. Ainsi par exemple : *Mes .s. G. fet Lanc.* (fol. 161b) est transcrit : « *Mes sire Gauvains, fet Lancelot...* », *Sire fet .M.S.G.* (fol. 163c) est transcrit : « *Sire, fet mes sires Gauvains...* », *Si dist a mon .S.G.* (fol. 163d) est transcrit : *si dist a mon seignor Gauvain...*, *Si respont a .M.S.G.* (fol. 197a) est transcrit : *si respont a mon seignor Gauvain.*

Notons que l'expression désignant Dieu, *nostre sires / seignor*, n'est jamais abrégée et comporte un -s final au cas-sujet. Le copiste l'emploie généralement sans majuscule ; mais nous avons choisi de la transcrire avec majuscules (*Nostre Sires / Nostre Seignor*), comme nous avons transcrit avec majuscule *diex*, etc.

Annexe 4.

Liste des marques d'abréviation utilisées dans le manuscrit K

La note tironienne 9 écrite sur la ligne équivaut à *con-* ou *com-* (*commande, commant, comme, comment, compaignie, conchiez, conduira, confession, confondrai, congié, connoist, conquierre*, le verbe *conseillier, conseust, conter, contremont, contreval, conversent, desconfiz, encontre*). La note tironienne écrite plus petite, 9 en fin de mot et au-dessus de la ligne, équivaut à -os ou -us final (-os pour v^o = vos et n^o = nos, -us pour p^l = plus et Art^o = Artus : 163c, 177b).

L'apostrophe suspensive ' en fin de mot, équivaut à -er ou -ier (*al'* = aler 173a, *men'* = mener, *mest'* = mestier 176c, *parl'* = parler 187b).

Le tilde ~ sur une consonne en fin de mot ou à l'intérieur du mot équivaut à -or (*greigñ* = greignor 185d, *seigñ* = seignor 172d, *nep̃c* = neporec 194c).

Le p barré en bas est l'équivalent de *par* ou *per* (*p* = par, *pt* = part, *pdoît* = pardoint 196c, *pdue* = perdue 181c, *pc* = Perceval 186d).

Les voyelles a, i et o suscrites à un q doivent être résolues en -ua-, -ui-, -uo- : ainsi pour qant (quant) qui est très souvent abrégé, *q^anque* (*quanque/quanqu'*), et *neporq^ant* (*neporquant*) ; *qⁱ* (*qui*), *reqⁱst* (*requist*), *cinqⁱeme* (*cinquieme*), *qⁱl* (*qu'il*), *vāiqⁱst* (*vainquist*) ; et *q^oi* (*quoi* 166b). Dans tous les autres cas, lorsque les voyelles a, e, i, o sont suscrites, c'est un -r- qui doit être rétabli et le groupe doit être résolu en -ra-, -re-, -ri- ou -ro- : ainsi pour a suscrit : *g^ant* (*grant*), *ent^a* (*entra*), *recev^a* (*recevra*), *uii^a* (*vivra*), *p^aerie* (*praerie*), *met^a* (*metra*) ; pour e suscrit : *vost^e* (*vostre*), *met^e* (*metre*), *aut^e* (*autre*), *aut^es* (*autres*), *conoist^e* (*conoistre*), *demonst^e* (*démonstré*), *est^e* (*estre*), *faut^e* (*fautre*), *t^ere* (*terre*), *ent^e* (*entre*) / *ent^ee* (*entree*), *most^e* (*mostre*), *oeu^e* (*oeuvre*), *p^ent* (*prent*), *p^est^e* (*prestre* 186c), *c^estiens* (*crestiens*) ; pour i suscrit : *cⁱst* (*cris*t), *pⁱe* (*prie* 185d), *pⁱer* (*prier* 185d), *pⁱstrēt* (*pristrent*) ; et pour o suscrit : *met^oie* (*metroie* 170a), *ent^oit* (*entroit* 171b), *c^oiz* (*croiz* 173d), *au^oie* (*avroie*) / *au^oiz* (*avroiz* 188d), *ot^oi* (*otroi*), *t^op* (*trop*).

La barre horizontale dite « de nasalité » (voir [Annexe 1](#))

La barre d'abréviation placée **au-dessus de q** doit être transcrite par -ue : *q̃* (*que*), *q̃n* (*qu'en*), *onq̃s* (*onques*), *q̃ste* (*queste*), *q̃l* (*quel*), *q̃l* (*que il*), *iusq̃* (*jusque*) ; en revanche, comme on l'a vu plus haut, q avec i suscrit et suivi de l est transcrit *qu'il* ou *qui l'* puisque seul un i doit être rétabli :

on a ainsi transcrit *q* + tilde + *il* par *que il*, et *q* + *i* suscrit + *l* par *qu'il* (185a, 195a, 196b, 205c, ligne 38 à comparer avec 205c, ligne 1 et 4) ou *qui l'* (196d, ligne 20).

Mais la barre d'abréviation placée **au-dessus d'une autre consonne** est à transcrire par *-er-* ou *-ier-* ou *-re-* : *aṗs* (après 163a), *couch̃* (couchier), *descoṽt* (découvert 163b), *errēnt* (errèrent), *eṣ̃* (ester 171c), *fraṽnitē* (fraternité), *h̃b̃giez* (herbergiez), *h̃mitage* (hermitage), *leḡs* (legiers), *Loḡs* (Logres), *mañe* (manière 163a), *meñ* (mener), *m̃ci* (merci) / *m̃cie* (mercie), *mē* (mere), *mūeilles* (merveilles) / *mūeilliez* (merveilliez), *most̃* (mostier), *noñ* (nommer 164c), *ṗmiers* (premiers), *ṗnt* (prent), *ṗstee* (prestee), *ṗstre* (prestre), *pūdom* (preudom), *traṽs* (travers), *ṫrien* (terrien) / *ṫrienes* (terriennes), *troüent* (troverent), *ṫtre* (tertre), *vesṗs* (vespres), *volēñs* (volentiers).

En finale de mot en particulier, la barre d'abréviation ou de suspension équivaut à diverses syllabes : elle est à transcrire soit par *-on-* : *ṣt* (sont 164a) ; ou par *-hés* (Josephés 167d) ; ou par *-et-* : *prophē* (prophete) ; ou par *-omi-* : *ḍni* (domini) ; ou elle indique une abréviation finale à suppléer : *meesm̃* (meesmes 183d) ; *e* (est 185d).

Un point virgule : placé après *-n-* ou *-v-* il équivaut à *-ost* : *n;re* (nostre), *v;re* (vostre). Et ; après *q* et barrant le jambage est à transcrire *-que* : c'est le cas pour *quanq;* (quanque 168c, 175b).

Annexe 5.

Tableau récapitulatif des formes en cours de figement dans le manuscrit K (13^e siècle)

Mots tels que nous les transcrivons	Nombre d'occurrences et graphies dans le MS	Forme retenue pour les requêtes ⁴
aeise, a eise	16 occurrences : – 14 en un mot, – 2 en deux mots avec un petit blanc (173b, 179a)	"aeise"
atant, a tant,	44 occurrences : – 23 en un mot + 2 dans le ms Z – 8 en deux mots, – 7 en deux mots avec une majuscule initiale, – 4 sur deux lignes.	"atant" ou "a" "tant" selon la graphie du manuscrit
Dejoste	3 occurrences : – 3 en un mot	"dejoste"
Desus	44 occurrences : – 44 en un mot	"desus"
devers	20 occurrences, 19 en K, 1 en Z : – 17 en un mot, – 2 sur deux lignes (192c, 193d), – 1 sur deux lignes en Z (191d)	"devers"
en coste	1 occurrence : – 1 en deux mots (petit blanc) (213c)	"encoste"

⁴Dans le langage de requête CQL, pour chercher une séquence de plusieurs formes, il faut mettre des guillemets « droits » autour de chaque forme, on peut donc copier/coller directement les exemples donnés dans cette colonne dans le formulaire de requête.

enmi, en mi	15 occurrences : – 10 en un mot, – 5 en deux mots	"enmi"
Verbes préfixés en en-/em- : voir détails au bas du tableau	51 occurrences : – 25 en un mot (surtout <i>emporter</i>), – 25 en deux mots (surtout <i>emmener</i>), – 1 sur deux lignes	
Ensus	3 occurrences : – 3 en un mot	"ensus"
Verbes préfixés en entre- : voir détails au bas du tableau	40 occurrences : – 33 en un mot, – 3 en deux mots, – 4 sur deux lignes	En un mot
Ersoir	5 occurrences : – 5 en un mot	"ersoir"
Huimés	13 occurrences : – 13 en un mot	"huimés"
Jadis	17 occurrences : – 17 en un mot	"jadis"
jamais, jamés, ja...mais	83 occurrences : – 78 en un mot – 4 sur deux lignes (174c, 201d, 220a, 220a) – 1 séparé (185c : ja ne faudriez mais d'aide)	"jamais", "jamés" (sauf le cas où séparés syntaxiquement)
jusque, jusqu', jusques jus que, jus qu'	88 occurrences, 85 dans K : – 72 en deux mots (avec petit blanc parfois) – 10 en un mot, – 3 sur deux lignes, 3 dans ms Z (2 en deux mots, 1 en un mot)	"jusque"
li quiex (que), lequel laquele	3 occurrences : – 2 en un mot, – 1 en deux mots	"lequel"
Mileu	8 occurrences : – 8 en un mot	"mileu"
mienuit, mie nuit ⁵	5 occurrences : – 3 en un mot (quand pas d'article défini), – 2 en deux mots (avec article défini : 174a, 181c)	"mienuit"
parmi, par mi	63 occurrences : – 20 en un mot, – 43 en deux mots	"parmi" si préposition, et "par" "mi" si locution adverbiale
puisque / qu', puis que / qu'	84 occurrences (sens temporel ou causal) : – 8 en un mot, – 74 en deux mots, – 2 sur deux lignes	"puis" "que"
quanque, quan que, quant que	27 occurrences : – 6 en un mot (dont 5 avec abréviation de q), – 21 en deux mots	"quan" "que"
quelque / qu'...(que), quel que / qu'...(que), (+ (li) quiex que)	12 occurrences : – 2 en un mot, – 7 en deux mots, – 3 sur deux lignes (+ 1 en trois mots : <i>li quiex que</i>)	"quelque"

⁵Lorsque le mot est écrit tout attaché, nous plaçons un tréma sur le -i- pour indiquer que le groupe -ie- forme deux syllabes, et non pas une diphtongue.

toutevoies / totevoies, toute(s) voies / totes voies	22 occurrences : – 14 en un mot, – 6 en deux mots, – 2 sur 2 lignes	"toute" "voies"
L'adverbe-préfixe tres : transcrit séparé devant les adjectifs et les adverbes, mais collé aux verbes : trespasser tressaillir trespasement trestuit tresbien / tres bien tresgrant / tres grant tresbon, tres fole tres devant / endroit	41 occurrences : – 27 préfixe : 1 nom, 24 verbes en un mot (dont 23 <i>trespasser</i> , 1 <i>trespasement</i> , 1 <i>tressaillir</i>), 2 trestuit en un mot, – 14 adverbe : 5 <i>tresbien</i> (3 en un mot), 5 <i>tresgrant</i> (3 en un mot), 1 <i>tresbon</i> (un mot), 1 <i>tres fole</i> (deux mots : <i>si tres fole amor</i> : 215b), 2 avec préposition en deux mots (<i>tres devant</i> , <i>tres endroit</i>)	"trespasser", "trespasement", "tressaillir", "trestuit", "tres" séparé dans les 14 cas d'adverbe
Les verbes préfixés en en- / em- :	51 occurrences	
emporter 17, enporter 13, em porter 1, en porter 3	34 occurrences : – 30 en un mot (17 EMP attaché, 13 ENP attaché), – 4 séparés	"emporter", "en" "porter"
enmena, enmeine/nt en mena, en meine/nt	20 occurrences : – 4 en un mot, – 16 en deux mots	"enmener"
Les verbes préfixés en entre- :	38 occurrences	
s'entraimoient	2 occurrences : – 2 en un mot (209c, 218b)	"entramer"
s'entrebesent	1 occurrence : – 1 en un mot (218b)	"entrebeser"
s'entrecomandent	2 occurrences : – 2 en un mot (165d, 219b)	"entrecomander"
s'entrecomencierent	1 occurrence : – 1 en un mot (211b)	"entrecomencier"
s'entreconurent, s'entre conurent	2 occurrences : – 1 en un mot (207d), – 1 en deux mots (195a avec petit blanc)	"entreconoistre"
s'entredemandent	1 occurrence : – 1 en un mot (224d)	"entredemander"
s'entredonent	1 occurrence : – 1 en un mot (201c)	"entredoner"
s'entrefierent	2 occurrences : – 1 en un mot (201c) – 1 sur deux lignes (196b)	"entreferir"
Entrefirent	3 occurrences : – 3 en un mot (195a, 206c, 209c)	"entrefaire"
s'entrehurtent	1 occurrence : – 1 en un mot (201c)	"entrehurter"
entre meslez, entre mellez	2 occurrences : – 2 en deux mots (avec petit blanc : 182b, 220d)	"entremesler"
s'en entremetoit entremetre entremeist	5 occurrences : – 4 en un mot (167a, 170a, 179d, 194a) – 1 sur deux lignes (205d)	"entremetre"

entremis entremetez		
entr'encontre	1 occurrence : – 1 en 1 mot (195b)	"entrencontrer"
entreportent	1 occurrence : – 1 en 1 mot (201c)	"entreporter"
Entrepris	3 occurrences : – 3 en 1 mot (169a, 188a, 206c)	"entreprendre"
entresgarderent	2 occurrences : – 2 en un mot (163b, 206b)	"entresgarder"
entresloignent	1 occurrence : – 1 en un mot (201c)	"entresloignier"
s'entretasterent	1 occurrence : – 1 en un mot (211b)	"entretaster"
Entretrové entretrover	2 occurrences : – 2 en un mot (207d, 218b)	"entretrover"
s'entrevirent, s'entreveissent	5 occurrences : – 4 en un mot (195a, 201b, 211b, 211b), – 1 sur deux lignes (219c)	"entreveoir"

Annexe 6. Tableau synthétique des trois versions de la transcription

Type de données	Version normalisée	Version diplomatique	Version facsimilaire
Abréviations médiévales	résolution tacite	résolution avec la mise en italique des caractères ajoutés	reproduction des marques d'abréviation
<i>x</i> final pouvant correspondre à <i>us</i>	maintien de <i>x</i>		
<i>u/v; i/j</i> (voyelle/consonne)	<i>v, j</i> = consonnes <i>u, i</i> = voyelles	identique au manuscrit (pas de point suscrit)	
Séries de jambages	interprétation		
Distinction <i>ci/ti, ct/tt</i>	interprétation		
Diacritiques modernes : <i>e/é/ë, c/ç</i>	usage de diacritiques dans des cas précis	absence de totale diacritiques	absence de diacritiques modernes
Diacritiques médiévaux <i>í, ý</i>	suppression		maintien
Variante calligraphiques : <i>s</i> long' ; <i>r</i> rond' ; <i>n</i> et <i>m</i> finaux, etc.	neutralisation		maintien
Ligatures	séparation		maintien partiel
Grandes initiales (lettrines)	un nouveau paragraphe à chaque lettrine, la taille et la couleur ne sont pas prises en compte	un nouveau paragraphe à chaque lettrine, reproduction de la couleur de la lettrine, des lettrines plus grandes correspondent aux initiales ornées	
Ponctuation « syntaxique »	– un point pour un point du manuscrit suivi d'une majuscule – une virgule pour un point suivi d'une minuscule – .´ pour un <i>comma-</i>	– un point pour un point de manuscrit (suivi d'une majuscule ou d'une minuscule) – .´ pour un <i>comma-</i>	maintien des marques médiévales (point médian, comma, punctus interrogativus)

Ponctuation du discours direct	<ul style="list-style-type: none"> - usage de guillemets, de tirets et de ponctuation forte au début et à la fin du discours direct et de virgules autour des incises - ?? pour un point d'interrogation médiéval - ajout d'un point d'interrogation si nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> - mêmes règles que pour la ponctuation « syntaxique », aucune ponctuation supplémentaire n'est introduite - ? pour un point d'interrogation médiéval 	maintien des marques médiévales, aucune ponctuation supplémentaire
Segmentations particulières (agglutinations et déglutinations)	normalisation en général ; maintien dans les locutions en cours de figement		maintien total
Corrections sribales	texte corrigé	maintien des marques de correction	